



NOS FORMATIONS

ORBISUR ACADEMY



NOS FORMATIONS



Formation initiale (**SST**)
Recyclage (**MAC SST**)



Formation initiale
(**PSSM**)



Formation initiale (**H0B0**)
Recyclage



Formation initiale



Formation initiale
Recyclage
Remise à niveau
(**SSIAP1**)



Formation initiale
Recyclage
Remise à niveau
(**SSIAP2**)



Formation initiale
Recyclage
Remise à niveau
(**SSIAP3**)



Formation initiale
(**EPI**)



Formation initiale



Formation initiale (**TFP APS**)

Maintien et Actualisation des
Compétences Agent de
Prévention et de Sécurité
(**MAC APS**)



Formation initiale
(**CQP PSGE**)



Formation initiale

NOS FORMATIONS



Formation initiale (**SST**)
Recyclage (**MAC SST**)



Formation initiale
(**PSSM**)



Formation initiale (**H0B0**)
Recyclage



Formation initiale



Formation initiale
Recyclage
Remise à niveau
(**SSIAP1**)



Formation initiale
Recyclage
Remise à niveau
(**SSIAP2**)



Formation initiale
Recyclage
Remise à niveau
(**SSIAP3**)



Formation initiale
(**EPI**)



Formation initiale



Formation initiale (**TFP APS**)



Formation initiale

Maintien et Actualisation des
Compétences Agent de
Prévention et de Sécurité
(**MAC APS**)



PROGRAMME

SST

Sauveteur Secouriste
du Travail

FORMATION INITIALE



MODALITÉS DE FORMATION



POUR QUI ?

Cette formation est destinée à l'ensemble du personnel désireux de devenir sauveteur secouriste du travail au sein de son entreprise ou de son établissement.



OBJECTIF

- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.



PUBLIC

Tout public

EFFECTIFS

4 à 10 personnes



PRÉ-REQUIS

Aucun



DURÉE

2 jours - 14 heures



TARIF

190,00 € HT
228,00 € TTC

DÉLAIS D'ACCÈS :

48h à deux mois en fonction du financement demandé



Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez-nous pour plus d'information

TEXTES DE RÉFÉRENCES :

Cette mission répond aux obligations fixées par le code du travail qui impose à l'employeur de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (art. L.4121-1) ainsi qu'à l'obligation d'organisation des secours (art. R.4224-16) et la présence de secouristes (art. R.4224-15). L'action du SST s'intègre également dans les obligations faites à l'employeur en matière de prévention des risques professionnels. Elle s'exerce dans le respect des conditions définies par l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel il intervient.



PROGRAMME

PROGRAMME :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

Formateur SST certifié par le réseau assurances maladie risques professionnels / INRS, à jour de maintien et d'actualisation des compétences.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Vidéo projecteur et ordinateur
- Aide-mémoires INRS

MÉTHODES MOBILISÉES :

- Etudes de cas
- Exposés interactifs
- Démonstrations
- Entraînements par ateliers
- Mise en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluation formative tout au long de la formation.
- Un certificat de « sauveteur secouriste du travail » est délivré aux participants ayant été présents sur l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux épreuves de certification.
- EPREUVE 1 : Lors d'une mise en situation d'accident du travail simulée (action / analyse), le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.
- EPREUVE 2 : le candidat devra répondre à un questionnaire simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

- Un certificat de "Sauveteur secouriste du travail" valable 24 mois est délivré aux participants ayant été présents sur l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux épreuves de certification.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :

Formation permettant de devenir sauveteur secouriste référencé dans les listes de personnels habilités au sein de son entreprise.

Possibilité pour le titulaire du SST en cours de validité d'accéder à la formation SSIAP1 (Service de Sécurité et d'Assistance à personnes) pour laquelle le certificat SST est un prérequis.

La sécurité est un enjeu majeur de notre société. Il est indispensable que les personnes évoluant dans notre secteur disposent des compétences et connaissances adaptées au contexte sécuritaire mondiale et à l'ensemble des menaces omniprésentes.

Telle sera la mission d'Orbisur Academy : accompagner, coacher, transmettre et former les collaborateurs du monde de la sûreté d'aujourd'hui et de demain.

La qualité des prestations des entreprises de sécurité privée repose sur la mobilisation de ressources humaines capable d'appréhender toutes les situations, aussi, dispenser un enseignement académique de haut niveau est un investissement majeur pour l'ensemble des protagonistes évoluant dans notre environnement.

Contribuer à rendre notre monde plus sûr est la mission de tous, et naturellement celle d'Orbisur Academy

CONTACT

 701 chemin de 4 chemins 06600 Antibes

 hello@academy.orbisur.com

 04 83 65 17 08



Une filiale de  NDIAYE
ENTREPRISES

Délais d'accès : Formations intra-entreprises, dates à définir conjointement.
Formations inter-entreprises selon le planning disponible sur le site internet ou sur demande par téléphone.
Programme V.1.0 - 25/06/2023

Mentions légales : ORBISUR ACADEMY | 701 chemin des quatre chemins ANTIBES 06600 | Numéro SIRET : 92191823100017 |
Numéro de déclaration d'activité : 93061028306 (auprès du préfet de région de : PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)
I SAS au capital de 10 000 €
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

PROGRAMME

MAC SST

Maintenir et Actualiser ses
Compétences de Sauveteur
Secouriste du Travail

RECYCLAGE 



MODALITÉS DE FORMATION



POUR QUI ?

Cette formation est destinée à l'ensemble du personnel désireux de maintenir ses compétences de sauveteur secouriste du travail au sein de son entreprise ou de son établissement afin d'intervenir face à un accident du travail et contribuer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise.



OBJECTIF

- Maintenir et actualiser ses compétences :
- Intervenir face à une situation d'AT
- Contribuer à la prévention des risques professionnel dans son entreprise



PUBLIC

Tout public

EFFECTIFS

4 à 10 personnes



PRÉ-REQUIS

Titulaire de la carte de SST
(à présenter pour
l'inscription)



DURÉE

1 jours - 7 heures



TARIF

130,00 € HT
156,00 € TTC

DÉLAIS D'ACCÈS :

48h à deux mois en fonction du financement demandé



Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez-nous pour plus d'information

TEXTES DE RÉFÉRENCES :

Cette mission répond aux obligations fixées par le code du travail qui impose à l'employeur de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (art. L.4121-1) ainsi qu'à l'obligation d'organisation des secours (art. R.4224-16) et la présence de secouristes (art. R.4224-15). L'action du SST s'intègre également dans les obligations faites à l'employeur en matière de prévention des risques professionnels. Elle s'exerce dans le respect des conditions définies par l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel il intervient.



PROGRAMME

PROGRAMME :

- Retour et expérience
- Rôle du SST en prévention des risques professionnels
- Repérer les situations dangereuses et déterminer les risques et dommages potentiels
- Participer à la maîtrise des risque pro par des actions de préventions
- 5 compétences du dc1 ET ACTIONS DE SECOURS

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

Formateur SST certifié par le réseau assurances maladie risques professionnels / INRS, à jour de maintien et d'actualisation des compétences.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Vidéo projecteur et ordinateur
- Aide-mémoires INRS

MÉTHODES MOBILISÉES :

- Etudes de cas
- Exposés interactifs
- Démonstrations
- Entraînements par ateliers
- Mise en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluation formative tout au long de la formation.
- Un nouveau certificat de « sauveteur secouriste du travail » est délivré aux participants ayant été présents sur l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux épreuves de certification.
- **ÉPREUVE 1** : à partir d'une mise en situation d'accident du travail proposée par le formateur, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en oeuvre les compétences qui lui permettraient d'intervenir efficacement face à la situation proposée.
- **ÉPREUVE 2** : le candidat répondra à un questionnement simple portant sur ses compétences en matière de prévention.

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

- Un nouveau certificat de "Sauveteur secouriste du travail" valable 24 mois est délivré aux participants ayant été présents sur l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux épreuves de certification.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHÉS :

Cette formation est nécessaire pour les personnes travaillant dans des environnements où les risques sont plus élevés : sites industriels, chantiers de construction, machinerie lourdes... Cependant, même si le milieu présente moins de risques, une situation d'urgence peut survenir n'importe où.

Possibilité pour le titulaire du SST en cours de validité d'accéder à la formation SSIAP1 (Service de Sécurité et d'Assistance à personnes) pour laquelle le certificat SST est un prérequis.

La sécurité est un enjeu majeur de notre société. Il est indispensable que les personnes évoluant dans notre secteur disposent des compétences et connaissances adaptées au contexte sécuritaire mondiale et à l'ensemble des menaces omniprésentes.

Telle sera la mission d'Orbisur Academy : accompagner, coacher, transmettre et former les collaborateurs du monde de la sûreté d'aujourd'hui et de demain.

La qualité des prestations des entreprises de sécurité privée repose sur la mobilisation de ressources humaines capable d'appréhender toutes les situations, aussi, dispenser un enseignement académique de haut niveau est un investissement majeur pour l'ensemble des protagonistes évoluant dans notre environnement.

Contribuer à rendre notre monde plus sûr est la mission de tous, et naturellement celle d'Orbisur Academy

CONTACT

 701 chemin de 4 chemins 06600 Antibes

 hello@academy.orbisur.com

 04 83 65 17 08



Une filiale de  NDIAYE
ENTREPRISES

Délais d'accès : Formations intra-entreprises, dates à définir conjointement.
Formations inter-entreprises selon le planning disponible sur le site internet ou sur demande par téléphone.
Programme V.1.0 - 25/06/2023

Mentions légales : ORBISUR ACADEMY | 701 chemin des quatre chemins ANTIBES 06600 | Numéro SIRET : 92191823100017 |
Numéro de déclaration d'activité : 93061028306 (auprès du préfet de région de : PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)
I SAS au capital de 10 000 €
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

PROGRAMME

PSSM

Premiers Secours en
Santé Mentale

FORMATION INITIALE



MODALITÉS DE FORMATION



Premiers Secours
en Santé Mentale
France

APPRENDRE À AIDER

Les Premiers Secours En Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premiers secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté.



OBJECTIF

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information adaptée
- Mieux faire face aux comportements agressifs



PUBLIC

Tout public à partir de 18 ans

EFFECTIFS

8 - 16 personnes



PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis



DURÉE

14 heures (2 jours ou 4
demi-journées)



TARIF

295,00 € HT
354,00 € TTC

DÉLAIS D'ACCÈS :

48h à deux mois en fonction du financement demandé



Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez-nous pour plus d'information

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Les stagiaires travaillent sur la base de supports écrits et vidéos. Alternance de cours théoriques, d'exercices pratiques et de mises en situations.

Une démarche pédagogique participative pour :

- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale
- Revoir ses représentations concernant la santé mentale
- Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale

PROGRAMME

PROGRAMME :

DEMI-JOURNÉE 1 : INTRODUCTION ET APERÇU DES SESSIONS

Session 1.1 – Introduction à la santé mentale et aux interventions

- Santé mentale en France (facteurs de risque – statistiques – conséquences)
- Interventions efficaces

Session 1.2 – Introduction aux Premiers Secours en Santé Mentale

- Premiers Secours en Santé Mentale
 - Cadre des premiers secours en santé mentale
 - Le plan d'action AERER
- Présentation de la dépression
 - Signes et symptômes
 - Interventions

DEMI-JOURNÉE 2 :

Session 2.1 – Le plan d'action pour la dépression

- Rappel de la dépression
- Action 1 pour la dépression
- Crise suicidaire : Présentation – Assister

Session 2.2 – Les troubles anxieux

- Présentation des troubles anxieux
 - Signes et symptômes
 - Interventions
- Action 1 pour l'utilisation de substances
- Crise liée à l'utilisation de substances
- Crise d'agressivité
- Urgence médicale
- PSSM pour l'utilisation des substances (suite)

Clôture de la formation : retour sur les attentes, aspects administratifs (post-test, questionnaire de satisfaction...)

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

Formateur accrédité par PSSM France

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Test QCU

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Attestation de secouriste en santé mentale

DEMI-JOURNÉE 3 :

Session 3.1 – Le plan d'action pour les troubles anxieux

- Rappel des troubles anxieux
- Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux, attaques de paniques et chocs post-traumatique
 - Action 1 pour les troubles anxieux (hors crise)
 - Crise d'attaque de panique : Présentation – Assister
 - Crise après un événement traumatique : Présentation – Assister

Session 3.2 – Les troubles psychotiques

- PSSM pour les troubles anxieux (suite)
- Présentation des troubles psychotiques
 - Signes et symptômes
 - Interventions

DEMI-JOURNÉE 4 :

Session 4.1 – Le plan d'action pour les troubles psychotiques

- Rappel des troubles psychotiques
- Action 1 pour les troubles psychotiques
- Crise psychotique sévère : Présentation – Assister
- Premiers Secours pour les troubles psychotiques (suite)

Session 4.2 – L'utilisation des substances et le plan d'action

- Présentation des troubles liés à l'utilisation de substances
 - Signes, symptômes
 - Interventions
- Action 1 pour l'utilisation de substances
- Crise liée à l'utilisation de substances
- Crise d'agressivité
- Urgence médicale
- PSSM pour l'utilisation des substances (suite)

Clôture de la formation : retour sur les attentes, aspects administratifs (post-test, questionnaire de satisfaction...)

La sécurité est un enjeu majeur de notre société. Il est indispensable que les personnes évoluant dans notre secteur disposent des compétences et connaissances adaptées au contexte sécuritaire mondiale et à l'ensemble des menaces omniprésentes.

Telle sera la mission d'Orbisur Academy : accompagner, coacher, transmettre et former les collaborateurs du monde de la sûreté d'aujourd'hui et de demain.

La qualité des prestations des entreprises de sécurité privée repose sur la mobilisation de ressources humaines capable d'appréhender toutes les situations, aussi, dispenser un enseignement académique de haut niveau est un investissement majeur pour l'ensemble des protagonistes évoluant dans notre environnement.

Contribuer à rendre notre monde plus sûr est la mission de tous, et naturellement celle d'Orbisur Academy

CONTACT

 701 chemin de 4 chemins 06600 Antibes

 hello@academy.orbisur.com

 04 83 65 17 08



Une filiale de  NDIAYE
ENTREPRISES

Délais d'accès : Formations intra-entreprises, dates à définir conjointement.
Formations inter-entreprises selon le planning disponible sur le site internet ou sur demande par téléphone.
Programme V.1.0 - 25/06/2023

Mentions légales : ORBISUR ACADEMY | 701 chemin des quatre chemins ANTIBES 06600 | Numéro SIRET : 92191823100017 |
Numéro de déclaration d'activité : 93061028306 (auprès du préfet de région de : PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)
I SAS au capital de 10 000 €
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

PROGRAMME

HABILITATION ELECTRIQUE HOB0

FORMATION INITIALE



MODALITÉS DE FORMATION



POUR QUI ?

Cette formation a pour but de sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique, faire connaître les dangers de l'électricité pour être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques sous tension dans les meilleures conditions de sécurité.



OBJECTIF

- Connaître la réglementation en rapport avec l'électricité et les risques présentés par les installations
- Connaître les dispositions de la norme NFC 18-510 homologuée le 21 décembre 2011



PUBLIC

Personnels travaillant dans un environnement de risques électriques, ou effectuant des travaux d'ordre non électrique



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire



DURÉE

1 journée - 7 heures



TARIF

130,00 € HT
156,00 € TTC

EFFECTIFS

1 - 15 personnes

DÉLAIS D'ACCÈS :

48h à deux mois en fonction du financement demandé



Recyclage triennal



Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez-nous pour plus d'information

TEXTES DE RÉFÉRENCES :

L'article R4544-10 du Code du Travail, précise que « l'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3. L'employeur remet à chaque travailleur un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes de ces normes, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué. » * Norme NF C 18-510 homologuée le 21 décembre 2011 et mise en application le 21 janvier 2012 : « Opérations sur les ouvrages et installations électriques dans un environnement électrique – Prévention du risque électrique ». « L'habilitation électrique est désormais une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leurs voisinages. Elle nécessite une formation préalable. » INRS ED 6127 juillet 2012. Attention : les titres délivrés sous l'ancienne prescription UTE 18-510 étaient valables jusqu'au 1er juillet 2015.

PROGRAMME

PROGRAMME :

BO-EXECUTANT : exécute des travaux non électriques réalisés en environnement électrique. Les acteurs concernés par les travaux.

Les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (autorisation, interdits, zone de travail)

BO-CHARGÉ DE CHANTIER : ORGANISE DES TRAVAUX NON ÉLECTRIQUES RÉALISÉS EN ENVIRONNEMENT ÉLECTRIQUE.

BS : réalise des interventions de remplacement et de raccordement hors tension (remplacement à l'identique de fusibles, de lampes, d'accessoires d'éclairage, de prises de courant, d'interrupteurs).

- Raccordement d'éléments de matériel sur un circuit en attente.
- Réarmement d'un dispositif de protection.
- Rappels des notions de base sur l'électricité : Notions élémentaires, bréviaire
- Le risque électrique
- La prévention du risque électrique
- Effets du courant électrique sur l'organisme humain et résistance de celui-ci face à un choc électrique
- La loi d'Ohm

LES HABILITATIONS ÉLECTRIQUES : POINT SUCCINCT SUR LES DISPOSITIONS DE LA NOUVELLE NORME NFC 18-510

Missions du non-électricien & manœuvres permises : Evaluation des risques engendrés pour l'environnement et procédures en basse et haute tension lors des travaux d'ordre non électrique hors tension ou au voisinage

- Opérations de remplacement de lampes et fusibles
- Conduite à tenir en cas d'accident : Utilisation matériel, outillage de sécurité et conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- Matériel de protection individuel et collectif
- Exercices pratiques et/ou de simulation

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

Formateur disposant d'une formation initiale en électricité et d'une expérience significative.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Utilisation d'un vidéo projecteur pour projeter un PowerPoint
- Réalisation des manœuvres de sécurité sur une installation électrique existante
- Utilisation de la méthode participative en faisant appel aux connaissances des stagiaires.
- Supports individuels remis aux participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- QCM et test d'évaluation

SUITES DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :

Agent de Prévention et de Sécurité, technicien

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Une attestation de formation permettant à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation électrique en rapport avec ses missions

La sécurité est un enjeu majeur de notre société. Il est indispensable que les personnes évoluant dans notre secteur disposent des compétences et connaissances adaptées au contexte sécuritaire mondiale et à l'ensemble des menaces omniprésentes.

Telle sera la mission d'Orbisur Academy : accompagner, coacher, transmettre et former les collaborateurs du monde de la sûreté d'aujourd'hui et de demain.

La qualité des prestations des entreprises de sécurité privée repose sur la mobilisation de ressources humaines capable d'appréhender toutes les situations, aussi, dispenser un enseignement académique de haut niveau est un investissement majeur pour l'ensemble des protagonistes évoluant dans notre environnement.

Contribuer à rendre notre monde plus sûr est la mission de tous, et naturellement celle d'Orbisur Academy

CONTACT

 701 chemin de 4 chemins 06600 Antibes

 hello@academy.orbisur.com

 04 83 65 17 08



Une filiale de  NDIAYE
ENTREPRISES

Délais d'accès : Formations intra-entreprises, dates à définir conjointement.
Formations inter-entreprises selon le planning disponible sur le site internet ou sur demande par téléphone.
Programme V.1.0 - 25/06/2023

Mentions légales : ORBISUR ACADEMY | 701 chemin des quatre chemins ANTIBES 06600 | Numéro SIRET : 92191823100017 |
Numéro de déclaration d'activité : 93061028306 (auprès du préfet de région de : PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)
I SAS au capital de 10 000 €
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

PROGRAMME

HABILITATION ELECTRIQUE HOBO

RECYCLAGE 



MODALITÉS DE FORMATION



POUR QUI ?

Cette formation est de sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique, faire connaître les dangers de l'électricité pour être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre électrique à proximité d'installations électriques sous tension dans les meilleures conditions de sécurité.



OBJECTIF

- Connaître la réglementation en rapport avec l'électricité et les risques présentés par les installations
- Connaître les dispositions de la norme NFC 18-510 homologuée le 21 décembre 2011
- Obtenir une attestation de formation permettant à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation électrique en rapport avec ses missions



PUBLIC

Personnel amené à intervenir sur des installations électriques en respectant les normes en vigueur et en tenant compte des risques générés par la proximité de sources électriques



PRÉ-REQUIS

Avoir suivi une formation initiale ou un recyclage en Habilitation Electrique



DURÉE

1 à 2 jours - 7 à 14 heures en fonction de l'habilitation à recycler



TARIF

130,00 € HT
156,00 € TTC

EFFECTIFS

1 - 12 personnes

DÉLAIS D'ACCÈS :

48h à deux mois en fonction du financement demandé



Recyclage triennal de 14 heures



Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez-nous pour plus d'information

TEXTES DE RÉFÉRENCES :

L'article R4544-10 du Code du Travail, précise que « l'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3. L'employeur remet à chaque travailleur un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes de ces normes, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué. » * Norme NF C 18-510 homologuée le 21 décembre 2011 et mise en application le 21 janvier 2012 : « Opérations sur les ouvrages et installations électriques dans un environnement électrique – Prévention du risque électrique ». * « L'habilitation électrique est désormais une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leurs voisinages. Elle nécessite une formation préalable. » INRS ED 6127 juillet 2012. **Attention : les titres délivrés sous l'ancienne prescription UTE 18-510 étaient valables jusqu'au 1er juillet 2015.

PROGRAMME

PROGRAMME :

BO HO HOV EXECUTANT : exécute des travaux non électriques réalisés en environnement électrique. Les acteurs concernés par les travaux - Les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (autorisation, interdits, zone de travail)

BO HO HOV Chargé de Chantier : organise des travaux non électriques réalisés en environnement électrique.

BS : réalise des interventions de remplacement et de raccordement hors tension (remplacement à l'identique de fusibles, de lampes, d'accessoires d'éclairage, de prises de courant, d'interrupteurs). Raccordement d'éléments de matériel sur un circuit en attente. Réarmement d'un dispositif de protection.

BE MANŒUVRE / HE MANŒUVRE :

BE ESSAI / MESURAGE / VERIFICATION :

B1/B1V B2/B2V BC BR :

H1 / HIV H2 / H2V HC :

Exercices pratiques et/ou de simulation

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

Formateur disposant d'une formation initiale en électricité et doté d'une expérience significative.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Utilisation d'un vidéo projecteur pour projection
- Réalisation des manœuvres de sécurité sur une installation électrique existante
- Utilisation de la méthode participative en faisant appel aux connaissances des stagiaires
- Supports individuels remis aux participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Tests QCM

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Une attestation de recyclage de la formation H0B0.

SUITES DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :

Compétence indispensable à l'activité d'agent de prévention et de sécurité, ou d'équipier désigné pour intervenir dans tout établissement.

La sécurité est un enjeu majeur de notre société. Il est indispensable que les personnes évoluant dans notre secteur disposent des compétences et connaissances adaptées au contexte sécuritaire mondiale et à l'ensemble des menaces omniprésentes.

Telle sera la mission d'Orbisur Academy : accompagner, coacher, transmettre et former les collaborateurs du monde de la sûreté d'aujourd'hui et de demain.

La qualité des prestations des entreprises de sécurité privée repose sur la mobilisation de ressources humaines capable d'appréhender toutes les situations, aussi, dispenser un enseignement académique de haut niveau est un investissement majeur pour l'ensemble des protagonistes évoluant dans notre environnement.

Contribuer à rendre notre monde plus sûr est la mission de tous, et naturellement celle d'Orbisur Academy

CONTACT

 701 chemin de 4 chemins 06600 Antibes

 hello@academy.orbisur.com

 04 83 65 17 08



Une filiale de  NDIAYE
ENTREPRISES

Délais d'accès : Formations intra-entreprises, dates à définir conjointement.
Formations inter-entreprises selon le planning disponible sur le site internet ou sur demande par téléphone.
Programme V.1.0 - 25/06/2023

Mentions légales : ORBISUR ACADEMY | 701 chemin des quatre chemins ANTIBES 06600 | Numéro SIRET : 92191823100017 |
Numéro de déclaration d'activité : 93061028306 (auprès du préfet de région de : PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)
I SAS au capital de 10 000 €
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

PROGRAMME

SECOURISME TACTIQUE D'URGENCE

FORMATION INITIALE



MODALITÉS DE FORMATION



POUR QUI ?

Porter assistance à des blessés suite à un attentat/explosion.

Le secourisme tactique d'urgence consiste à porter secours à des victimes dans une situation hostile (zone de guerre, attentat, accident etc.).

Ce programme d'un jour permet à des professionnels d'intervenir face à des victimes souffrant d'hémorragies sévères ou de blessures causées par une explosion ou une arme (arme à feu ou arme blanche).

Notre formation au secourisme tactique complètera les compétences de secourisme des stagiaires, grâce à des apports avant tout pratiques. Ils découvriront ainsi à réagir en tant que primo-intervenant, à prodiguer les premiers secours d'urgence et à réagir pour protéger les victimes, se protéger et contacter les secours. Ils assimileront notamment les protocoles de prise en charge tactique des blessés, utilisés par des militaires.



OBJECTIF

- Être capable d'intervenir en cas d'hémorragie massive au quotidien
- Être capable de réagir en cas d'attaque en milieu isolé ou hostile et de développer et d'entretenir sa « culture sécurité »

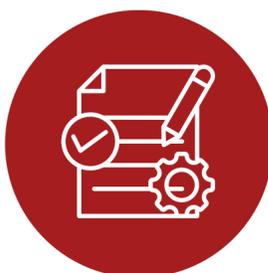


PUBLIC

Toute personne souhaitant compléter ses connaissances en matière de secourisme, afin d'intervenir en cas d'hémorragies massives, plaies par armes à feu ou armes blanches, pneumothorax, blessures consécutives à une explosion, une blessure par arme à feu etc

EFFECTIFS

4 à 10 personnes



PRÉ-REQUIS

Posséder des bases en secourisme ou en premier secours



DURÉE

1 jours - 07 heures



TARIF

190,00 € HT
228,00 € TTC

DÉLAIS D'ACCÈS :

48H à deux mois en fonction du financement demandé.



Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez-nous pour plus d'information

PROGRAMME

PROGRAMME :

Introduction à la formation : Comprendre les enjeux du secourisme en milieu hostile ou dégradé

- Typologie des blessures et matériels utilisés en fonction du type de blessure :
- Hémorragies massives
- Détresses respiratoires
- Plaies par balles ou par explosion

Protéger et mettre à l'abri : assimiler les bases pour assurer la survie des blessés

- S'informer sur les zones d'intervention et l'alerte des secours
- Assimiler les bonnes pratiques pour se protéger et protéger des personnes blessées
- Sécuriser une zone et réaliser un dégagement d'urgence : Assimiler la notion de primo-intervenant

Assurer la prise en charge tactique des blessés dans un contexte hostile

- Initiation aux protocoles existants de prise en charge des blessés
- SAFE-ABC / SETE : sécurité, évaluation, extraction
- START : triage des blessés
- MARCHE / ABC – bilan : action sous ou à l'abri de la menace
- RYAN / DIRE : documentation, information, réévaluation

Entraînement à l'utilisation des matériels de secours (kits individuels de premiers secours)

- Garrot simple
- Garrot tourniquet
- Pansement compressif
- Pansement occlusif
- Bandage
- Etc...
- Mises en situation d'intervention

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

Formateur disposant de l'expérience et des compétences pour dispenser l'ensemble des modules de formation.

MATERIELS PÉDAGOGIQUES :

- Armes factices
- Matériel d'entrave
- Garrot TX3 et garrot tourniquet
- Téléphone

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Test QCU
- Exercices de mise en situation pratique

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Attestation de suivi de secourisme tactique d'urgence

SUITES DE PARCOURS ET DEBOUCHÉS :

Agent de sécurité, médiateur...

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Apports théoriques et pratiques
- Support pédagogique de la formation secourisme tactique d'urgence
- Exercices pratiques portant sur l'utilisation des matériels de secours
- Auto-évaluation préalable en amont de la formation
- Évaluation des acquis en fin de formation

La sécurité est un enjeu majeur de notre société. Il est indispensable que les personnes évoluant dans notre secteur disposent des compétences et connaissances adaptées au contexte sécuritaire mondiale et à l'ensemble des menaces omniprésentes.

Telle sera la mission d'Orbisur Academy : accompagner, coacher, transmettre et former les collaborateurs du monde de la sûreté d'aujourd'hui et de demain.

La qualité des prestations des entreprises de sécurité privée repose sur la mobilisation de ressources humaines capable d'appréhender toutes les situations, aussi, dispenser un enseignement académique de haut niveau est un investissement majeur pour l'ensemble des protagonistes évoluant dans notre environnement.

Contribuer à rendre notre monde plus sûr est la mission de tous, et naturellement celle d'Orbisur Academy

CONTACT

 701 chemin de 4 chemins 06600 Antibes

 hello@academy.orbisur.com

 04 83 65 17 08



Une filiale de  NDIAYE
ENTREPRISES

Délais d'accès : Formations intra-entreprises, dates à définir conjointement.
Formations inter-entreprises selon le planning disponible sur le site internet ou sur demande par téléphone.
Programme V.1.0 - 25/06/2023

Mentions légales : ORBISUR ACADEMY | 701 chemin des quatre chemins ANTIBES 06600 | Numéro SIRET : 92191823100017 |
Numéro de déclaration d'activité : 93061028306 (auprès du préfet de région de : PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)
I SAS au capital de 10 000 €
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

PROGRAMME

SSIAP1

Service de Sécurité
Incendie et d'Assistance à
Personnes de niveau 1

Diplôme d'agent des
services

FORMATION INITIALE



MODALITÉS DE FORMATION



Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.



OBJECTIF

- Acquérir les connaissances permettant d'assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).
- Acquérir les compétences permettant l'accès aux fonctions d'agent de sécurité incendie



PUBLIC

Personnes souhaitant évoluer dans le domaine de la sécurité incendie

EFFECTIFS

1 - 12 personnes



PRÉ-REQUIS

- AFPS ou PSC, de moins de deux ans / ou SST ou PSE 1, en cours de validité
- Satisfaire à une évaluation, réalisée par le centre de formation, de la capacité du candidat à rendre compte sur la main courante des anomalies constatées lors d'une ronde et à alerter les secours
- Aptitude physique attestée par un certificat médical de moins de 3 mois (modèle fourni)



DURÉE

10 jours - 75 heures
EXAMEN COMPRIS

(67 heures de présentiel minimum hors examen)



TARIF

745,83 € HT
895,00 € TTC

DÉLAIS D'ACCÈS :

48h à deux mois en fonction du financement demandé

AGRÈMENT :

Arrêté préfectoral N°2024-408

L'organisme Orbisur Academy se voit attribuer le numéro d'ordre suivant :

Numéro d'ordre : 0052-2024 conformément à l'article modifié du 2 mai 2005, susvisé.



Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez-nous pour plus d'information



Recyclage triennal de 14 heures.

TEXTES DE RÉFÉRENCES :

Arrêté du 2 mai 2005 modifié : « La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » - articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.

PROGRAMME

PROGRAMME :

Le feu et ses conséquences :

- Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement

Sécurité Incendie :

- Principes de la réglementation incendie dans les IGH et ERP

Installations techniques :

- Connaissances des différentes installations et entretien des principaux matériels de sécurité incendie

Rôles et missions des agents de sécurité incendie :

- Définition des missions
- Gestes de secours à personnes

Concrétisation des acquis :

- Visites de sites caractéristiques et mise en situation d'intervention
- Entraînement à l'extinction de feux réels

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

Formateur disposant de l'expérience et des compétences pour dispenser l'ensemble des modules de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Face-à-face pédagogiques
- Mises en situation
- Cas pratiques
- QCM blancs
- Visites d'établissements

LISTE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

- Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe.
- Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation.
- Dispositifs Associés de Sécurité : volet de désenfumage équipé du système de déclenchement, clapet coupe-feu équipé, exutoire
- Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels, modèles de coupure d'urgence
- Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO²
- Robinet d'incendie armé en état de fonctionnement
- Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées
- Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- Appareils émetteurs récepteurs
- Points de contrôle de ronde
- Unité mobile de formation pour pratique extincteurs sur feux réels
- Alarmes informatiques
- Téléphones
- Registre de prise en compte des événements
- Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses
- Films et vidéos sur l'évolution du feu dans une pièce
- Salles équipées de vidéoprojecteurs
- Supports de cours individuel remis aux participants

ÉVALUATION

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Epreuve théorique :

- QCM de 30 questions portant sur l'ensemble du programme (30 min)

Epreuve pratique :

- Ronde avec anomalies et sinistres (15 min)
- Des questions du jury sont posées au candidat

Le candidat doit obtenir la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite. Il est ensuite évalué apte ou inapte à l'issue de l'épreuve pratique. Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve.

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Diplôme d'agent des services SSIAP1 avec recyclage triennal de 14 heures.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHÉS :

Possibilité d'évoluer dans des fonctions de Chef d'Equipe après 1607 heures de travail en qualité d'Agent de Sécurité Incendie.

La sécurité est un enjeu majeur de notre société. Il est indispensable que les personnes évoluant dans notre secteur disposent des compétences et connaissances adaptées au contexte sécuritaire mondiale et à l'ensemble des menaces omniprésentes.

Telle sera la mission d'Orbisur Academy : accompagner, coacher, transmettre et former les collaborateurs du monde de la sûreté d'aujourd'hui et de demain.

La qualité des prestations des entreprises de sécurité privée repose sur la mobilisation de ressources humaines capable d'appréhender toutes les situations, aussi, dispenser un enseignement académique de haut niveau est un investissement majeur pour l'ensemble des protagonistes évoluant dans notre environnement.

Contribuer à rendre notre monde plus sûr est la mission de tous, et naturellement celle d'Orbisur Academy

CONTACT

 701 chemin de 4 chemins 06600 Antibes

 hello@academy.orbisur.com

 04 83 65 17 08



Une filiale de  NDIAYE
ENTREPRISES

Délais d'accès : Formations intra-entreprises, dates à définir conjointement.
Formations inter-entreprises selon le planning disponible sur le site internet ou sur demande par téléphone.
Programme V.1.0 - 25/06/2023

Mentions légales : ORBISUR ACADEMY | 701 chemin des quatre chemins ANTIBES 06600 | Numéro SIRET : 92191823100017 |
Numéro de déclaration d'activité : 93061028306 (auprès du préfet de région de : PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)
I SAS au capital de 10 000 €
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

PROGRAMME

SSIAP1

Service de Sécurité
Incendie et d'Assistance à
Personnes de niveau 1

Diplôme d'agent des
services

RECYCLAGE 



MODALITÉS DE FORMATION



Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.



OBJECTIF

S'assurer du maintien des connaissances théoriques et pratiques liées aux fonctions d'un Agent de Sécurité Incendie en ERP (Établissement Recevant du Public) ou en IGH (Immeuble de Grande Hauteur)



PUBLIC

Agents de sécurité incendie SSIAP 1 devant recycler leur diplôme

EFFECTIFS

1 - 12 personnes



PRÉ-REQUIS

- Etre titulaire du SSIAP 1 et avoir travaillé dans la fonction pendant 1607 heures durant les 36 derniers mois
- AFPS ou PSC, de moins de deux ans / ou SST ou PSE 1, en cours de validité



DURÉE

14.00 heures
(2 jours)



TARIF

212,50 € HT
255,00 € TTC

DÉLAIS D'ACCÈS :

72 heures



Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez-nous pour plus d'information

TEXTES DE RÉFÉRENCES :

Article 7 de l'Arrêté du 2 mai 2005 modifié par Arrêté du 30 décembre 2010 - art. 1

« Les personnels des services de sécurité incendie en exercice conformément au présent arrêté doivent se soumettre, en matière de sécurité

incendie, à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé conformément aux dispositions du présent arrêté (programme en

annexe V).A l'issue du stage, une attestation, dont le contenu minimal est décrit en annexe XII, est délivrée par le centre de formation.

[...] Ces recyclages doivent avoir lieu au plus tard le jour de la date anniversaire de la délivrance du diplôme SSIAP ou de la qualification de secourisme. »

PROGRAMME

PROGRAMME :

POSTE DE SECURITE

- Fonctionnement d'un poste de sécurité
- Exercices interactifs de réception d'appels

RONDES DE SECURITE ET SURVEILLANCE TRAVAUX

- Conduite d'une ronde de sécurité
- Rondes applicatives

APPEL ET RECEPTION DES SERVICES PUBLICS DE SECOURS

- Appel, accueil et guidage des services de secours

MISE EN APPLICATION

- Mise en situation d'intervention
- Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité

MISE EN OEUVRE DES MOYENS D'EXTINCTION

- Exercices d'extinction sur feux réels
- Protection individuelle

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

Formateur disposant de l'expérience et des compétences pour dispenser l'ensemble des modules de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Face-à-face pédagogiques, cas pratiques, mises en situation, QCM blancs
- Salles équipées de vidéoprojecteurs et support de cours individuel remis aux participants
- Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe
- Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation
- Dispositifs Associés de Sécurité : volet de désenfumage équipé du système de déclenchement, clapet coupe-feu équipé, exutoire
- Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels, modèles de coupure d'urgence
- Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO²
- Robinet d'incendie armé en état de fonctionnement
- Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées
- Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- Appareils émetteurs récepteurs
- Points de contrôle de ronde
- Unité mobile de formation pour pratique extincteurs sur feux réels
- Alarmes informatiques
- Téléphones
- Registre de prise en compte des événements
- Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses
- Films et vidéos sur l'évolution du feu dans une pièce

ÉVALUATION

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Epreuve théorique :

- Questionnaire à choix multiples (QCM)

Epreuve pratique :

- Mise en situation

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Recyclage du diplôme d'Agent de service SSIAP1. Possibilité d'évoluer dans des fonctions de Chef d'Equipe après 1607 heures de travail en qualité d'Agent de sécurité incendie.

La sécurité est un enjeu majeur de notre société. Il est indispensable que les personnes évoluant dans notre secteur disposent des compétences et connaissances adaptées au contexte sécuritaire mondiale et à l'ensemble des menaces omniprésentes.

Telle sera la mission d'Orbisur Academy : accompagner, coacher, transmettre et former les collaborateurs du monde de la sûreté d'aujourd'hui et de demain.

La qualité des prestations des entreprises de sécurité privée repose sur la mobilisation de ressources humaines capable d'appréhender toutes les situations, aussi, dispenser un enseignement académique de haut niveau est un investissement majeur pour l'ensemble des protagonistes évoluant dans notre environnement.

Contribuer à rendre notre monde plus sûr est la mission de tous, et naturellement celle d'Orbisur Academy

CONTACT

 701 chemin de 4 chemins 06600 Antibes

 hello@academy.orbisur.com

 04 83 65 17 08



Une filiale de  NDIAYE
ENTREPRISES

Délais d'accès : Formations intra-entreprises, dates à définir conjointement.
Formations inter-entreprises selon le planning disponible sur le site internet ou sur demande par téléphone.
Programme V.1.0 - 25/06/2023

Mentions légales : ORBISUR ACADEMY | 701 chemin des quatre chemins ANTIBES 06600 | Numéro SIRET : 92191823100017 |
Numéro de déclaration d'activité : 93061028306 (auprès du préfet de région de : PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)
I SAS au capital de 10 000 €
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

PROGRAMME

SSIAP1

Service de Sécurité
Incendie et d'Assistance à
Personnes de niveau 1

Diplôme d'agent des
services

REMISE À NIVEAU 



MODALITÉS DE FORMATION



Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.



OBJECTIF

Formation permettant à un titulaire d'une qualification ERPI ou IGHI, d'une équivalence ou d'une qualification SSIAP1 ne pouvant justifier d'une période de 1607 heures dans la fonction durant les 36 derniers mois, d'obtenir la qualification SSIAP1 ou de recouvrer la capacité à travailler comme agent de sécurité incendie.



PUBLIC

Agent de Sécurité Incendie SSIAP 1 ne pouvant justifier du prérequis pour accéder au recyclage

EFFECTIFS

1 - 12 personnes



PRÉ-REQUIS

- Etre titulaire du SSIAP 1 ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité d'agent de sécurité
- AFPS ou PSC, de moins de deux ans / ou SST ou PSE 1, en cours de validité
- Aptitude physique attestée par un certificat médical de moins de 3 mois (modèle fourni)



DURÉE

21.00 heures
(3 jours)



TARIF

295,83 € HT
355,00 € TTC

DÉLAIS D'ACCÈS

72 heures

 Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez-nous pour plus d'information

TEXTES DE RÉFÉRENCES :

Article 7 de l'Arrêté du 2 mai 2005 modifié par Arrêté du 30 décembre 2010 - art. 1

« Les personnels des services de sécurité incendie en exercice conformément au présent arrêté doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé conformément aux dispositions du présent arrêté (programme en annexe V). [...] Les personnes titulaires du diplôme SSIAP ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité d'agent de sécurité, de chef d'équipe ou de chef de service durant les trente-six derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à l'emploi (annexe V). »

Article 15 de l'Arrêté du 2 mai 2005 modifié par Décret n°2011-988 du 23 août 2011 - art. 6

« Les personnes précitées ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures de l'activité réglementée par le présent arrêté sur les trente-six derniers mois doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à l'emploi (annexe V). Les candidats à la remise à niveau SSIAP 1 ou SSIAP 2 doivent au préalable être déclarés aptes physiquement. Cette aptitude doit être attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois conformément à l'annexe VII du présent arrêté. »

PROGRAMME

PROGRAMME :

POSTE DE SECURITE

- Fonctionnement d'un poste de sécurité
- Exercices interactifs de réception d'appels

RONDES DE SECURITE ET SURVEILLANCE TRAVAUX

- Conduite d'une ronde de sécurité
- Rondes applicatives

APPEL ET RECEPTION DES SERVICES PUBLICS DE SECOURS

- Appel, accueil et guidage des services de secours

MISE EN APPLICATION

- Mise en situation d'intervention
- Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité

MISE EN OEUVRE DES MOYENS D'EXTINCTION

- Exercices d'extinction sur feux réels
- Protection individuelle

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

Formateur disposant de l'expérience et des compétences pour dispenser l'ensemble des modules de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Face-à-face pédagogiques, cas pratiques, mises en situation, QCM blancs
- Salles équipées de vidéoprojecteurs et support de cours individuel remis aux participants
- Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe
- Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation
- Dispositifs Associés de Sécurité : volet de désenfumage équipé du système de déclenchement, clapet coupe-feu équipé, exutoire
- Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels, modèles de coupure d'urgence
- Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO²
- Robinet d'incendie armé en état de fonctionnement
- Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées
- Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- Appareils émetteurs récepteurs
- Points de contrôle de ronde
- Unité mobile de formation pour pratique extincteurs sur feux réels
- Alarmes informatiques
- Téléphones
- Registre de prise en compte des événements
- Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses
- Films et vidéos sur l'évolution du feu dans une pièce

ÉVALUATION

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Epreuve théorique :

- Questionnaire à choix multiples (QCM)

Epreuve pratique :

- Mise en situation

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Remise à niveau du diplôme d'Agent de service SSIAP1. Possibilité d'évoluer dans des fonctions de Chef d'Equipe après 1607 heures de travail en qualité d'Agent de sécurité incendie.



La sécurité est un enjeu majeur de notre société. Il est indispensable que les personnes évoluant dans notre secteur disposent des compétences et connaissances adaptées au contexte sécuritaire mondiale et à l'ensemble des menaces omniprésentes.

Telle sera la mission d'Orbisur Academy : accompagner, coacher, transmettre et former les collaborateurs du monde de la sûreté d'aujourd'hui et de demain.

La qualité des prestations des entreprises de sécurité privée repose sur la mobilisation de ressources humaines capable d'appréhender toutes les situations, aussi, dispenser un enseignement académique de haut niveau est un investissement majeur pour l'ensemble des protagonistes évoluant dans notre environnement.

Contribuer à rendre notre monde plus sûr est la mission de tous, et naturellement celle d'Orbisur Academy

CONTACT

 701 chemin de 4 chemins 06600 Antibes

 hello@academy.orbisur.com

 04 83 65 17 08



Une filiale de  NDIAYE
ENTREPRISES

Délais d'accès : Formations intra-entreprises, dates à définir conjointement.
Formations inter-entreprises selon le planning disponible sur le site internet ou sur demande par téléphone.
Programme V.1.0 - 25/06/2023

Mentions légales : ORBISUR ACADEMY | 701 chemin des quatre chemins ANTIBES 06600 | Numéro SIRET : 92191823100017 |
Numéro de déclaration d'activité : 93061028306 (auprès du préfet de région de : PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)
I SAS au capital de 10 000 €
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

PROGRAMME

SSIAP2

Service de Sécurité Incendie et
d'Assistance à personnes de
niveau 2

Diplôme de chef
d'équipe

FORMATION INITIALE



MODALITÉS DE FORMATION



Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.



OBJECTIF

- Acquérir les connaissances permettant d'assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).
- Acquérir les compétences permettant l'accès aux fonctions de chef d'équipe de sécurité incendie



PUBLIC

Agents de sécurité incendie SSIAP1 souhaitant devenir Chefs d'Équipe SSIAP 2

EFFECTIFS

1 - 12 personnes



PRÉ-REQUIS

- Être titulaire de la qualification SSIAP1 en cours de validité
- AFPS ou PSC, de moins de deux ans / ou SST ou PSE 1, en cours de validité
- Avoir exercé les fonctions d'agent de sécurité incendie pendant 1607 heures durant les 24 derniers mois (attestation employeur)
- Aptitude physique attestée par un certificat médical de moins de 3 mois (modèle fourni)



DURÉE

10 jours - 77 heures
EXAMEN COMPRIS

(70 heures de présentiel minimum hors examen)



TARIF

962,50 € HT
1 155,00 € TTC

DÉLAIS D'ACCÈS :

4 semaines

AGRÉMENT :

Arrêté préfectoral N°2024-408

L'organisme Orbisur Academy se voit attribuer le numéro d'ordre suivant :

Numéro d'ordre : 0052-2024 conformément à l'article modifié du 2 mai 2005, susvisé



Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez-nous pour plus d'information



Recyclage triennal de 14 heures.

TEXTES DE RÉFÉRENCES :

Arrêté du 2 mai 2005 modifié : « La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » - articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.

PROGRAMME

PROGRAMME :

Rôle et missions du Chef d'Equipe :

- Outils permettant la gestion et le management d'une équipe
- Gérer les conflits, les incidents techniques
- Information de la hiérarchie
- Application des consignes de sécurité
- Délivrance des permis de feu

Manipulation du système de sécurité incendie :

- Le système de détection incendie
- Installations fixes d'extinction automatique

Hygiène et sécurité du travail en sécurité incendie :

- Le Code du travail

Gestion du Poste Central de Sécurité :

- Gérer les situations de crise
- L'accueil des services de secours

Concrétisation des acquis :

- Elaboration d'une fiche de formation
- Exercices pratiques d'intervention
- Gestion d'un PC sécurité

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

Formateur disposant de l'expérience et des compétences pour dispenser l'ensemble des modules de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Face-à-face pédagogiques
- Mises en situation
- Cas pratiques
- QCM blancs

LISTE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

- Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe
- Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation
- Dispositifs Associés de Sécurité : volet de désenfumage équipé du système de déclenchement, clapet coupe-feu équipé, exutoire
- Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels, modèles de coupure d'urgence
- Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO²
- Robinet d'incendie armé en état de fonctionnement
- Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées
- Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- Appareils émetteurs récepteurs
- Points de contrôle de ronde
- Unité mobile de formation pour pratique extincteurs sur feux réels
- Alarmes informatiques
- Téléphones
- Registre de prise en compte des événements
- Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses
- Films et vidéos sur l'évolution du feu dans une pièce
- Salles équipées de vidéoprojecteurs
- Supports de cours individuel remis aux participants

ÉVALUATION

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

QCM + Examen oral + Epreuve pédagogique

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Diplôme de chef d'équipe de sécurité incendie SSIAP2 avec recyclage triennal de 14 heures.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHÉS :

Possibilité d'évoluer dans des fonctions de Chef de Service de Sécurité Incendie après 3 ans d'activité en qualité de Chef d'Equipe de sécurité ou avec un diplôme de niveau 4 minimum.



La sécurité est un enjeu majeur de notre société. Il est indispensable que les personnes évoluant dans notre secteur disposent des compétences et connaissances adaptées au contexte sécuritaire mondiale et à l'ensemble des menaces omniprésentes.

Telle sera la mission d'Orbisur Academy : accompagner, coacher, transmettre et former les collaborateurs du monde de la sûreté d'aujourd'hui et de demain.

La qualité des prestations des entreprises de sécurité privée repose sur la mobilisation de ressources humaines capable d'appréhender toutes les situations, aussi, dispenser un enseignement académique de haut niveau est un investissement majeur pour l'ensemble des protagonistes évoluant dans notre environnement.

Contribuer à rendre notre monde plus sûr est la mission de tous, et naturellement celle d'Orbisur Academy

CONTACT

 701 chemin de 4 chemins 06600 Antibes

 hello@academy.orbisur.com

 04 83 65 17 08



Une filiale de  NDIAYE
ENTREPRISES

Délais d'accès : Formations intra-entreprises, dates à définir conjointement.
Formations inter-entreprises selon le planning disponible sur le site internet ou sur demande par téléphone.
Programme V.1.0 - 25/06/2023

Mentions légales : ORBISUR ACADEMY | 701 chemin des quatre chemins ANTIBES 06600 | Numéro SIRET : 92191823100017 |
Numéro de déclaration d'activité : 93061028306 (auprès du préfet de région de : PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)
I SAS au capital de 10 000 €
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

PROGRAMME

SSIAP2

Service de Sécurité Incendie et
d'Assistance à personnes de
niveau 2

Diplôme de chef
d'équipe

RECYCLAGE 



MODALITÉS DE FORMATION



Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.



OBJECTIF

S'assurer du maintien des connaissances théoriques et pratiques liées aux fonctions d'un Chef d'Équipe de Sécurité Incendie en ERP (Établissement Recevant du Public) ou en IGH (Immeuble de Grande Hauteur).



PUBLIC

Chefs d'Équipe de sécurité Incendie SSIAP 2 devant recycler leur diplôme

EFFECTIFS

1 - 12 personnes



PRÉ-REQUIS

- Etre titulaire du SSIAP 2 et avoir travaillé dans la fonction pendant 1607 heures durant les 36 derniers mois
- AFPS ou PSC, de moins de deux ans / ou SST ou PSE 1, en cours de validité



DURÉE

14.00 heures
(2 jours)



TARIF

245,83 € HT
295,00 € TTC

DÉLAIS D'ACCÈS :

72 heures

AGRÈMENT :

Arrêté préfectoral N°2024-408

L'organisme Orbisur Academy se voit attribuer le numéro d'ordre suivant :

Numéro d'ordre : 0052-2024 conformément à l'article modifié du 2 mai 2005, susvisé



Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez-nous pour plus d'information

TEXTES DE RÉFÉRENCES :

Article 7 de l'Arrêté du 2 mai 2005 modifié par Arrêté du 30 décembre 2010 - art. 1

« Les personnels des services de sécurité incendie en exercice conformément au présent arrêté doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé conformément aux dispositions du présent arrêté (programme en annexe V). A l'issue du stage, une attestation, dont le contenu minimal est décrit en annexe XII, est délivrée par le centre de formation. [...] Ces recyclages doivent avoir lieu au plus tard le jour de la date anniversaire de la délivrance du diplôme SSIAP ou de la qualification de secourisme. »

PROGRAMME

PROGRAMME :

RÉGLEMENTATION SÉCURITÉ INCENDIE :

- Principes de la réglementation incendie dans les IGH et ERP et évolution de la réglementation en termes de moyens de secours
- Principes fondamentaux de sécurité : évacuation des occupants, éclairage normal de sécurité, accessibilité et mise en service des moyens de secours

EXERCICES PRATIQUES :

- Gestion d'alarme, alerte sapeurs-pompiers, gestion d'une évacuation
- Réception et guidage des secours
- Compte-rendu à la hiérarchie
- Gestion du PC en situation de crise

ORGANISER UNE SÉANCE DE FORMATION :

- Séquence pédagogique de formation des agents de l'équipe
- Méthodes pédagogiques : pratique de l'animation, déroulement chronologique d'une séance

MANAGEMENT DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ :

- Gérer les situations de crise
- L'accueil des services de secours

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

Formateur disposant de l'expérience et des compétences pour dispenser l'ensemble des modules de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Face-à-face pédagogiques, cas pratiques, mises en situation, QCM blancs
- Salles équipées de vidéoprojecteurs et support de cours individuel remis aux participants
- Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe
- Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feu et de défaut d'alimentation
- Dispositifs Associés de Sécurité : volet de désenfumage équipé du système de déclenchement, clapet coupe-feu équipé, exutoire
- Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels, modèles de coupure d'urgence
- Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO²
- Robinet d'incendie armé en état de fonctionnement
- Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées
- Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- Appareils émetteurs récepteurs
- Points de contrôle de ronde
- Unité mobile de formation pour pratique extincteurs sur feux réels
- Alarmes informatiques
- Téléphones
- Registre de prise en compte des événements
- Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses
- Films et vidéos sur l'évolution du feu dans une pièce

ÉVALUATION

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

EPREUVE THEORIQUE :

- Questionnaire à choix multiples (QCM)

EPREUVE PRATIQUE :

- Mise en situation

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Recyclage du diplôme de Chef d'Équipe de sécurité incendie SSIAP 2. Possibilité d'évoluer dans des fonctions de Chef de Service de Sécurité Incendie après 3 ans d'activité en qualité de Chef d'Équipe de sécurité incendie ou avec un diplôme de niveau 4 minimum.

La sécurité est un enjeu majeur de notre société. Il est indispensable que les personnes évoluant dans notre secteur disposent des compétences et connaissances adaptées au contexte sécuritaire mondiale et à l'ensemble des menaces omniprésentes.

Telle sera la mission d'Orbisur Academy : accompagner, coacher, transmettre et former les collaborateurs du monde de la sûreté d'aujourd'hui et de demain.

La qualité des prestations des entreprises de sécurité privée repose sur la mobilisation de ressources humaines capable d'appréhender toutes les situations, aussi, dispenser un enseignement académique de haut niveau est un investissement majeur pour l'ensemble des protagonistes évoluant dans notre environnement.

Contribuer à rendre notre monde plus sûr est la mission de tous, et naturellement celle d'Orbisur Academy

CONTACT

 701 chemin de 4 chemins 06600 Antibes

 hello@academy.orbisur.com

 04 83 65 17 08



Une filiale de  NDIAYE
ENTREPRISES

Délais d'accès : Formations intra-entreprises, dates à définir conjointement.
Formations inter-entreprises selon le planning disponible sur le site internet ou sur demande par téléphone.
Programme V.1.0 - 25/06/2023

Mentions légales : ORBISUR ACADEMY | 701 chemin des quatre chemins ANTIBES 06600 | Numéro SIRET : 92191823100017 |
Numéro de déclaration d'activité : 93061028306 (auprès du préfet de région de : PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)
I SAS au capital de 10 000 €
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

PROGRAMME

SSIAP2

Service de Sécurité Incendie et
d'Assistance à personnes de
niveau 2

Diplôme de chef
d'équipe

REMISE À NIVEAU



MODALITÉS DE FORMATION



Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.



OBJECTIF

Formation permettant à un titulaire d'une qualification ERP2 ou IGH2, d'une équivalence ou d'une qualification SSIAP2 ne pouvant justifier d'une période de 1607 heures dans la fonction durant les 36 derniers mois, d'obtenir la qualification SSIAP2 ou de recouvrir la capacité à travailler comme chef d'équipe de sécurité incendie

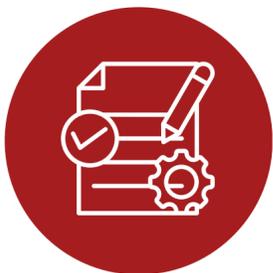


PUBLIC

Chef d'équipe de Sécurité Incendie SSIAP 2 ne pouvant justifier du prérequis pour accéder au recyclage

EFFECTIFS

1 - 12 personnes



PRÉ-REQUIS

- Etre titulaire du SSIAP 2 ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité

- AFPS ou PSC, de moins de deux ans / ou SST ou PSE 1, en cours de validité

- Aptitude physique attestée par un certificat médical de moins de 3 mois (modèle fourni)



DURÉE

21.00 heures
(3 jours)



TARIF

295,83 € HT
355,00 € TTC

DÉLAIS D'ACCÈS

72 heures



Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez-nous pour plus d'information

AGRÈMENT :

Arrêté préfectoral N°2024-408

L'organisme Orbisur Academy se voit attribuer le numéro d'ordre suivant :

Numéro d'ordre : 0052-2024 conformément à l'article modifié du 2 mai 2005, susvisé

TEXTES DE RÉFÉRENCES :

Article 7 de l'Arrêté du 2 mai 2005 modifié par Arrêté du 30 décembre 2010 - art. 1

« Les personnels des services de sécurité incendie en exercice conformément au présent arrêté doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé conformément aux dispositions du présent arrêté (programme en annexe V).

[...] Les personnes titulaires du diplôme SSIAP ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité d'agent de sécurité, de chef d'équipe ou de chef de service durant les trente-six derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à l'emploi (annexe V). »

Article 15 de l'Arrêté du 2 mai 2005 modifié par Décret n°2011-988 du 23 août 2011 - art. 6 « Les personnes précitées ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures de l'activité réglementée par le présent arrêté sur les trente-six derniers mois doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à l'emploi (annexe V). Les candidats à la remise à niveau SSIAP 1 ou SSIAP 2 doivent au préalable être déclarés aptes physiquement. Cette aptitude doit être attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois conformément à l'annexe VII du présent arrêté. »

PROGRAMME

PROGRAMME :

MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SÉCURITÉ :

- Organisation du fonctionnement de l'équipe de sécurité
- Élaboration d'un planning de formation et de recyclage

ÉVALUATION DE L'ÉQUIPE :

- Contrôler l'état d'avancement et les résultats des actions engagées par l'équipe
- Classement des documents
- Élaboration de fiches de contrôle de connaissances

GESTION DU POSTE CENTRAL DE SÉCURITÉ :

- Être chef du poste central de sécurité IGH ou ERP en situation de crise
- Gérer une situation dégradée (en sous-groupe)

MISE EN OEUVRE DES MOYENS D'EXTINCTION :

- Exercices d'extinction sur feux réels
- Protection individuelle

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

Formateur disposant de l'expérience et des compétences pour dispenser l'ensemble des modules de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Face-à-face pédagogiques, cas pratiques, mises en situation, QCM blancs
- Salles équipées de vidéoprojecteurs et support de cours individuel remis aux participants
- Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe
- Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation
- Dispositifs Associés de Sécurité : volet de désenfumage équipé du système de déclenchement, clapet coupe-feu équipé, exutoire
- Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels, modèles de coupure d'urgence
- Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO²
- Robinet d'incendie armé en état de fonctionnement
- Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées
- Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- Appareils émetteurs récepteurs
- Points de contrôle de ronde
- Unité mobile de formation pour pratique extincteurs sur feux réels
- Alarmes informatiques
- Téléphones
- Registre de prise en compte des événements
- Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses
- Films et vidéos sur l'évolution du feu dans une pièce

ÉVALUATION

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

ÉPREUVE THÉORIQUE :

- Questionnaire à choix multiples (QCM)

ÉPREUVE PRATIQUE :

- Mise en situation

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Remise à niveau du diplôme de Chef d'Équipe de sécurité incendie SSIAP 2. Possibilité d'évoluer dans des fonctions de Chef de Service de Sécurité Incendie après 3 ans d'activité en qualité de Chef d'Équipe de sécurité incendie ou avec un diplôme de niveau 4 minimum.

La sécurité est un enjeu majeur de notre société. Il est indispensable que les personnes évoluant dans notre secteur disposent des compétences et connaissances adaptées au contexte sécuritaire mondiale et à l'ensemble des menaces omniprésentes.

Telle sera la mission d'Orbisur Academy : accompagner, coacher, transmettre et former les collaborateurs du monde de la sûreté d'aujourd'hui et de demain.

La qualité des prestations des entreprises de sécurité privée repose sur la mobilisation de ressources humaines capable d'appréhender toutes les situations, aussi, dispenser un enseignement académique de haut niveau est un investissement majeur pour l'ensemble des protagonistes évoluant dans notre environnement.

Contribuer à rendre notre monde plus sûr est la mission de tous, et naturellement celle d'Orbisur Academy

CONTACT

 701 chemin de 4 chemins 06600 Antibes

 hello@academy.orbisur.com

 04 83 65 17 08



Une filiale de  NDIAYE
ENTREPRISES

Délais d'accès : Formations intra-entreprises, dates à définir conjointement.
Formations inter-entreprises selon le planning disponible sur le site internet ou sur demande par téléphone.
Programme V.1.0 - 25/06/2023

Mentions légales : ORBISUR ACADEMY | 701 chemin des quatre chemins ANTIBES 06600 | Numéro SIRET : 92191823100017 |
Numéro de déclaration d'activité : 93061028306 (auprès du préfet de région de : PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)
I SAS au capital de 10 000 €
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

PROGRAMME

SSIAP3

Service de Sécurité Incendie
et d'Assistance à personnes
de niveau 3

Diplôme de chef de
service

FORMATION INITIALE



MODALITÉS DE FORMATION



Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.



OBJECTIF

- Acquérir les connaissances permettant d'assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH)
- Acquérir les compétences permettant l'accès aux fonctions de chef de service de sécurité incendie



PUBLIC

- Chefs d'Équipe de sécurité incendie SSIAP 2 souhaitant devenir Chefs de Service de sécurité incendie SSIAP 3
- Toute personne titulaire d'un diplôme de niveau 4 et souhaitant évoluer dans le domaine de l'audit et du conseil en sécurité incendie.



PRÉ-REQUIS

- Disposer d'un diplôme de niveau 4 minimum, qui peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience – ou être titulaire du diplôme
- AFPS ou PSC, de moins de 2 ans / ou SST ou PSE 1, en cours de validité



DURÉE

230 heures réparties sur 33 jours (216 heures minimum selon le référentiel de formation)



TARIF

2 879,17 € HT
3 455,00 € TTC

EFFECTIFS

1 - 12 personnes

DÉLAIS D'ACCÈS :

4 semaines

AGRÉMENT :

Arrêté préfectoral N°2024-408

L'organisme Orbisur Academy se voit attribuer le numéro d'ordre suivant :

Numéro d'ordre : 0052-2024 conformément à l'article modifié du 2 mai 2005, susvisé.



Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez-nous pour plus d'information



Recyclage triennal de 21 heures.

TEXTES DE RÉFÉRENCES :

Arrêté du 2 mai 2005 modifié : « La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » - articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.

PROGRAMME

PROGRAMME :

Evaluation pédagogique préalable et personnalisée : 10 questions réponses courtes

THÈME 1 : LE FEU ET SES CONSÉQUENCES

- Principes d'éclosion et de développement du feu
- Réaction et résistance au feu.

THÈME 2 : LA SÉCURITÉ INCENDIE ET LES BÂTIMENTS

- Typologie et type de structure d'un bâtiment
- Se situer sur un plan d'architecte
- Analyse de projets de construction
- Le C.L.I.C.D.V.C.R.E.M.

THÈME 3 : LA RÉGLEMENTATION INCENDIE

- Ordonnancement de la réglementation
- Appliquer les obligations réglementaires suivant type d'établissement
- Accessibilité des personnes handicapées

THÈME 4 : LA GESTION DES RISQUES

- Analyse des risques
- Les travaux de sécurité
- Documents administratifs

THÈME 5 : CONSEIL AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

- Effectuer un compte-rendu écrit et oral
- Rédaction de rapports
- Veille réglementaire

THÈME 6 : ACCESSIBILITÉ

- Règles de sécurité concernant l'accessibilité

THÈME 7 : CORRESPONDANT DES COMMISSIONS DE SÉCURITÉ

- Composition et rôle des commissions de sécurité et relations avec elles
- Contrôle et tenue à jour du registre de sécurité

THÈME 8 : LE MANAGEMENT DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ

- Gestion du personnel et des moyens du service
- L'autorité dynamique
- Droit du travail

THÈME 9 : LE BUDGET DU SERVICE SÉCURITÉ

- Élaboration et suivi des budgets
- La fonction achat
- Les contrats de maintenance des installations

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

Formateur disposant de l'expérience et des compétences pour dispenser l'ensemble des modules de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Salles équipées de vidéoprojecteurs
- Support de cours individuel remis aux participants
- Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe.
- Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation.
- Dispositifs Associés de Sécurité : volet de désenfumage équipé du système de déclenchement, clapet coupe-feu équipé, exutoire
- Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels, modèles de coupure d'urgence
- Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO²
- Robinet d'incendie armé en état de fonctionnement
- Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées
- Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- Appareils émetteurs récepteurs
- Points de contrôle de ronde
- Unité mobile de formation pour pratique extincteurs sur feux réels
- Alarmes informatiques
- Téléphones
- Registre de prise en compte des événements
- Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses
- Films et vidéos sur l'évolution du feu dans une pièce

ÉVALUATION

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Test QCM + Epreuve de rédaction de notice de sécurité + Epreuve orale.

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Diplôme de Chef de service de sécurité incendie SSIAP 3 avec recyclage triennal de 21 heures.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHÉS :

Responsable sécurité et sûreté globale.



La sécurité est un enjeu majeur de notre société. Il est indispensable que les personnes évoluant dans notre secteur disposent des compétences et connaissances adaptées au contexte sécuritaire mondiale et à l'ensemble des menaces omniprésentes.

Telle sera la mission d'Orbisur Academy : accompagner, coacher, transmettre et former les collaborateurs du monde de la sûreté d'aujourd'hui et de demain.

La qualité des prestations des entreprises de sécurité privée repose sur la mobilisation de ressources humaines capable d'appréhender toutes les situations, aussi, dispenser un enseignement académique de haut niveau est un investissement majeur pour l'ensemble des protagonistes évoluant dans notre environnement.

Contribuer à rendre notre monde plus sûr est la mission de tous, et naturellement celle d'Orbisur Academy

CONTACT

 701 chemin de 4 chemins 06600 Antibes

 hello@academy.orbisur.com

 04 83 65 17 08



Une filiale de  NDIAYE
ENTREPRISES

Délais d'accès : Formations intra-entreprises, dates à définir conjointement.
Formations inter-entreprises selon le planning disponible sur le site internet ou sur demande par téléphone.
Programme V.1.0 - 25/06/2023

Mentions légales : ORBISUR ACADEMY | 701 chemin des quatre chemins ANTIBES 06600 | Numéro SIRET : 92191823100017 |
Numéro de déclaration d'activité : 93061028306 (auprès du préfet de région de : PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)
I SAS au capital de 10 000 €
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

PROGRAMME

SSIAP3

Service de Sécurité Incendie et
d'Assistance à personnes de
niveau 3

Diplôme de chef de service

RECYCLAGE 



MODALITÉS DE FORMATION



Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.



OBJECTIF

S'assurer du maintien des connaissances théoriques et pratiques liées aux fonctions d'un Chef de service de Sécurité Incendie en ERP (Établissement Recevant du Public) ou en IGH (Immeuble de Grande Hauteur)



PUBLIC

Chefs de Service de Sécurité Incendie SSIAP 3 devant recycler leur diplôme

EFFECTIFS

1 - 12 personnes



PRÉ-REQUIS

- Etre titulaire du SSIAP 3 et avoir travaillé dans la fonction pendant 1607 heures durant les 36 derniers mois
- AFPS ou PSC, de moins de deux ans / ou SST ou PSE 1, en cours de validité



DURÉE

21.00 heures
(3 jours)



TARIF

495,83 € HT
595,00 € TTC

DÉLAIS D'ACCÈS :

72 heures

AGRÈMENT :

Arrêté préfectoral N°2024-408

L'organisme Orbisur Academy se voit attribuer le numéro d'ordre suivant :

Numéro d'ordre : 0052-2024 conformément à l'article modifié du 2 mai 2005, susvisé



Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez-nous pour plus d'information

TEXTES DE RÉFÉRENCES :

Article 7 de l'Arrêté du 2 mai 2005 modifié par Arrêté du 30 décembre 2010 - art. 1

« Les personnels des services de sécurité incendie en exercice conformément au présent arrêté doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé conformément aux dispositions du présent arrêté (programme en annexe V). A l'issue du stage, une attestation, dont le contenu minimal est décrit en annexe XII, est délivrée par le centre de formation. [...] Ces recyclages doivent avoir lieu au plus tard le jour de la date anniversaire de la délivrance du diplôme SSIAP ou de la qualification de secourisme. »

PROGRAMME

PROGRAMME :

RÉGLEMENTATION SÉCURITÉ INCENDIE

- Evolution des textes réglementaires : règlement de sécurité dans les ERP (dispositions générales, particulières et spéciales), règlement de sécurité dans les IGH, rappel des textes concernant les moyens de secours.

MANAGEMENT DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ

- Gestion du personnel et des moyens du service : missions, organiser les rondes, documents du service, contrôles, procédures et consignes

COMMISSIONS DE SÉCURITÉ

- Connaître la composition, le rôle des commissions de sécurité et les relations avec elles, documents à transmettre

EXERCICES PRATIQUES

- Exercice de rédaction d'une notice de sécurité dans le cadre d'une modification ou d'une utilisation exceptionnelle

ÉTUDE DE CAS

- Analyse d'un projet de construction : rappel de la méthode, lecture de plans – exercice de détermination des contraintes réglementaires

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

Formateur disposant de l'expérience et des compétences pour dispenser l'ensemble des modules de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Salles équipées de vidéoprojecteurs et support de cours individuel remis aux participants
- Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe
- Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant
- permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation
- Dispositifs Associés de Sécurité : volet de désenfumage équipé du système de déclenchement, clapet coupe-feu équipé, exutoire
- Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels, modèles de coupure d'urgence
- Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO²
- Robinet d'incendie armé en état de fonctionnement
- Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées
- Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- Appareils émetteurs récepteurs
- Points de contrôle de ronde
- Unité mobile de formation pour pratique extincteurs sur feux réels
- Alarmes informatiques
- Téléphones
- Registre de prise en compte des événements
- Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses
- Films et vidéos sur l'évolution du feu dans une pièce

ÉVALUATION

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

EPREUVE THEORIQUE :

- Questionnaire à choix multiples (QCM)

EPREUVE PRATIQUE :

- Mise en situation

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Recyclage du diplôme de Chef de service de sécurité incendie SSIAP 3

La sécurité est un enjeu majeur de notre société. Il est indispensable que les personnes évoluant dans notre secteur disposent des compétences et connaissances adaptées au contexte sécuritaire mondiale et à l'ensemble des menaces omniprésentes.

Telle sera la mission d'Orbisur Academy : accompagner, coacher, transmettre et former les collaborateurs du monde de la sûreté d'aujourd'hui et de demain.

La qualité des prestations des entreprises de sécurité privée repose sur la mobilisation de ressources humaines capable d'appréhender toutes les situations, aussi, dispenser un enseignement académique de haut niveau est un investissement majeur pour l'ensemble des protagonistes évoluant dans notre environnement.

Contribuer à rendre notre monde plus sûr est la mission de tous, et naturellement celle d'Orbisur Academy

CONTACT

 701 chemin de 4 chemins 06600 Antibes

 hello@academy.orbisur.com

 04 83 65 17 08



Une filiale de  NDIAYE
ENTREPRISES

Délais d'accès : Formations intra-entreprises, dates à définir conjointement.
Formations inter-entreprises selon le planning disponible sur le site internet ou sur demande par téléphone.
Programme V.1.0 - 25/06/2023

Mentions légales : ORBISUR ACADEMY | 701 chemin des quatre chemins ANTIBES 06600 | Numéro SIRET : 92191823100017 |
Numéro de déclaration d'activité : 93061028306 (auprès du préfet de région de : PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)
I SAS au capital de 10 000 €
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

PROGRAMME

SSIAP3

Service de Sécurité Incendie et
d'Assistance à personnes de
niveau 3

Diplôme de chef de service

REMISE À NIVEAU



MODALITÉS DE FORMATION



Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.



OBJECTIF

S'assurer du maintien des connaissances théoriques et pratiques liées aux fonctions d'un Chef de service de Sécurité Incendie en ERP (Établissement Recevant du Public) ou en IGH (Immeuble de Grande Hauteur)



PUBLIC

Chefs de Service de Sécurité Incendie SSIAP 3 devant recycler leur diplôme

EFFECTIFS

1 - 12 personnes



PRÉ-REQUIS

- Etre titulaire du SSIAP 3 et avoir travaillé dans la fonction pendant 1607 heures durant les 36 derniers mois
- AFPS ou PSC, de moins de deux ans / ou SST ou PSE 1, en cours de validité



DURÉE

21.00 heures
(3 jours)



TARIF

629,17 € HT
755,00 € TTC

DÉLAIS D'ACCÈS :

72 heures

AGRÈMENT :

Arrêté préfectoral N°2024-408

L'organisme Orbisur Academy se voit attribuer le numéro d'ordre suivant :

Numéro d'ordre : 0052-2024 conformément à l'article modifié du 2 mai 2005, susvisé



Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez-nous pour plus d'information

TEXTES DE RÉFÉRENCES :

Article 7 de l'Arrêté du 2 mai 2005 modifié par Arrêté du 30 décembre 2010 - art. 1

« Les personnels des services de sécurité incendie en exercice conformément au présent arrêté doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé conformément aux dispositions du présent arrêté (programme en annexe V). A l'issue du stage, une attestation, dont le contenu minimal est décrit en annexe XII, est délivrée par le centre de formation. [...] Ces recyclages doivent avoir lieu au plus tard le jour de la date anniversaire de la délivrance du diplôme SSIAP ou de la qualification de secourisme. »

PROGRAMME

PROGRAMME :

RÉGLEMENTATION SÉCURITÉ INCENDIE

- Evolution des textes réglementaires : règlement de sécurité dans les ERP (dispositions générales, particulières et spéciales), règlement de sécurité dans les IGH, rappel des textes concernant les moyens de secours.

MANAGEMENT DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ

- Gestion du personnel et des moyens du service : missions, organiser les rondes, documents du service, contrôles, procédures et consignes

COMMISSIONS DE SÉCURITÉ

- Connaître la composition, le rôle des commissions de sécurité et les relations avec elles, documents à transmettre

EXERCICES PRATIQUES

- Exercice de rédaction d'une notice de sécurité dans le cadre d'une modification ou d'une utilisation exceptionnelle

ÉTUDE DE CAS

- Analyse d'un projet de construction : rappel de la méthode, lecture de plans – exercice de détermination des contraintes réglementaires

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

Formateur disposant de l'expérience et des compétences pour dispenser l'ensemble des modules de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Salles équipées de vidéoprojecteurs et support de cours individuel remis aux participants
- Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe
- Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant
- permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation
- Dispositifs Associés de Sécurité : volet de désenfumage équipé du système de déclenchement, clapet coupe-feu équipé, exutoire
- Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels, modèles de coupure d'urgence
- Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO²
- Robinet d'incendie armé en état de fonctionnement
- Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées
- Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- Appareils émetteurs récepteurs
- Points de contrôle de ronde
- Unité mobile de formation pour pratique extincteurs sur feux réels
- Alarmes informatiques
- Téléphones
- Registre de prise en compte des événements
- Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses
- Films et vidéos sur l'évolution du feu dans une pièce

ÉVALUATION

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

EPREUVE THEORIQUE :

- Questionnaire à choix multiples (QCM)

EPREUVE PRATIQUE :

- Mise en situation

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Recyclage du diplôme de Chef de service de sécurité incendie SSIAP 3

La sécurité est un enjeu majeur de notre société. Il est indispensable que les personnes évoluant dans notre secteur disposent des compétences et connaissances adaptées au contexte sécuritaire mondiale et à l'ensemble des menaces omniprésentes.

Telle sera la mission d'Orbisur Academy : accompagner, coacher, transmettre et former les collaborateurs du monde de la sûreté d'aujourd'hui et de demain.

La qualité des prestations des entreprises de sécurité privée repose sur la mobilisation de ressources humaines capable d'appréhender toutes les situations, aussi, dispenser un enseignement académique de haut niveau est un investissement majeur pour l'ensemble des protagonistes évoluant dans notre environnement.

Contribuer à rendre notre monde plus sûr est la mission de tous, et naturellement celle d'Orbisur Academy

CONTACT

 701 chemin de 4 chemins 06600 Antibes

 hello@academy.orbisur.com

 04 83 65 17 08



Une filiale de  NDIAYE
ENTREPRISES

Délais d'accès : Formations intra-entreprises, dates à définir conjointement.
Formations inter-entreprises selon le planning disponible sur le site internet ou sur demande par téléphone.
Programme V.1.0 - 25/06/2023

Mentions légales : ORBISUR ACADEMY | 701 chemin des quatre chemins ANTIBES 06600 | Numéro SIRET : 92191823100017 |
Numéro de déclaration d'activité : 93061028306 (auprès du préfet de région de : PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)
I SAS au capital de 10 000 €
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

PROGRAMME

EPI

Formation Equipier de
Première Intervention

FORMATION INITIALE



MODALITÉS DE FORMATION



POUR QUI ?

Cette formation est destinée au personnel spécialement désigné pour les premiers secours et la conduite à tenir en cas d'incendie dans les établissements administratifs, industriels et hospitaliers.



OBJECTIF

Sensibiliser le personnel aux principes de la sécurité incendie pour une participation active à la prévention et lui permettre de réagir efficacement face à un début d'incendie.



PUBLIC

Tout public

EFFECTIFS

4 à 12 personnes



PRÉ-REQUIS

Aucun



DURÉE

1 jours - 07 heures



TARIF

150,00 € HT
180,00 € TTC

DÉLAIS D'ACCÈS :

Dates à définir conjointement. Orbisur s'engage à répondre dans les 48H



Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez-nous pour plus d'information

TEXTES DE RÉFÉRENCES :

Article R 4227-28 du code du travail : « l'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs » Article R 4227-29 : « Le premier secours contre l'incendie est assuré par des extincteurs en nombre suffisant et maintenus en bon état de fonctionnement. » Article R 4227-38 : « La consignes de sécurité indique (...) le devoir pour toute personne apercevant un début d'incendie, de donner l'alarme et de mettre en œuvre les moyens de premier secours (...) » Article R 4227-39 : « Le registre incendie (...) comporte les informations (...) et les dates des essais périodiques (évacuation et extincteurs) qui doivent être réalisés tous les six mois. »

PROGRAMME

PROGRAMME :

PARTIE THEORIQUE :

- Prévention- Le triangle du feu - Les modes de propagation du feu - Les classes de feu - (Euro classes) - Les différents agents extincteurs - types, agents extincteurs, consignes de sécurité - Le R.I.A. - Robinet d'Incendie Armé - Alerte - Les dangers des fumées - La détection automatique incendie - L'extinction automatique incendie

PARTIE PRATIQUE :

- Utilisation d'extincteurs : Eau Pulvérisée 6 et 9 litres - CO² 2 et 5 kg - Poudre 6 et 9 kg
- Extinction de divers types de feux sur terrain de manœuvre feu ou générateur de foyer écologique

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

Formateur disposant de l'expérience et des compétences pour dispenser l'ensemble des modules de formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Extincteurs CO² et à eau pulvérisée
- Bac à feu
- Extincteurs en coupe
- RIA - Robinet d'incendie armé
- Vidéo projecteur et rétroprojecteur
- Supports de cours individualisés

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Mises en situation lors de cas pratiques. Test QCM pour la théorie et manipulation d'extincteurs pour la pratique.

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Attestation de formation équipier de première intervention.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :

Compétence indispensable à l'activité d'agent de prévention et de sécurité, ou d'équipier désigné pour intervenir dans tout établissement.

La sécurité est un enjeu majeur de notre société. Il est indispensable que les personnes évoluant dans notre secteur disposent des compétences et connaissances adaptées au contexte sécuritaire mondiale et à l'ensemble des menaces omniprésentes.

Telle sera la mission d'Orbisur Academy : accompagner, coacher, transmettre et former les collaborateurs du monde de la sûreté d'aujourd'hui et de demain.

La qualité des prestations des entreprises de sécurité privée repose sur la mobilisation de ressources humaines capable d'appréhender toutes les situations, aussi, dispenser un enseignement académique de haut niveau est un investissement majeur pour l'ensemble des protagonistes évoluant dans notre environnement.

Contribuer à rendre notre monde plus sûr est la mission de tous, et naturellement celle d'Orbisur Academy

CONTACT

 701 chemin de 4 chemins 06600 Antibes

 hello@academy.orbisur.com

 04 83 65 17 08



Une filiale de  NDIAYE
ENTREPRISES

Délais d'accès : Formations intra-entreprises, dates à définir conjointement.
Formations inter-entreprises selon le planning disponible sur le site internet ou sur demande par téléphone.
Programme V.1.0 - 25/06/2023

Mentions légales : ORBISUR ACADEMY | 701 chemin des quatre chemins ANTIBES 06600 | Numéro SIRET : 92191823100017 |
Numéro de déclaration d'activité : 93061028306 (auprès du préfet de région de : PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)
I SAS au capital de 10 000 €
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

PROGRAMME

TFP APS

Titre à Finalité
Professionnelle Agent de
Prévention et de Sécurité

FORMATION INITIALE



MODALITÉS DE FORMATION



POUR QUI ?

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la formation obligatoire permettant l'acquisition des connaissances et des compétences professionnelles requises pour accéder aux métiers de la sécurité privée.



OBJECTIF

- Acquérir les connaissances et compétences réglementaires et techniques d'agent de prévention et de sécurité
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques professionnelles.
- Obtenir une carte professionnelle délivrée par le CNAPS pour l'activité de surveillance humaine en sécurité privée



PUBLIC

Toute personne souhaitant exercer le métier d'agent de prévention et de sécurité.

EFFECTIFS

4 à 12 personnes



PRÉ-REQUIS

Posséder une autorisation préalable d'accès à la formation en cours de validité délivrée par le CNAPS (nous contacter pour la constitution du dossier) (nécessite entre autres un casier judiciaire vierge, un justificatif du niveau B1 de connaissance de la langue française pour tous les étrangers, la possession d'un titre de séjour pour le territoire français délivré depuis - de 5 ans pour les ressortissants étrangers hors UE)

- Réussir un test au centre de formation, examinant la capacité à lire, compter, écrire, parler, comprendre la langue française dans le contexte de la branche prévention et sécurité, en obtenant le niveau B1



DURÉE

175 heures + examen - 26 jours

Soit 182 heures



TARIF

1400,00 € HT
1680,00 € TTC



Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez-nous pour plus d'information

DÉLAIS D'ACCÈS :

Le délai d'accès moyen à une formation TFP APS (ex-CQP) est de 1 semaine, sous réserve de respecter le processus d'entrée en formation et de posséder la condition tenant à la moralité.

AGRÈMENT :

Agrément CNAPS FOR-SI-2023-11-03-A-00101686 jusqu'au 03/11/2028.

PROGRAMME

TEXTES DE RÉFÉRENCES :

Fiche RNCP 36648

Les activités privées de sécurité sont réglementées et codifiées dans le code de sécurité intérieure (livre VI du CSI). La loi du 18 mars 2003 et son décret d'application du 3 août 2007 exige la délivrance d'une carte professionnelle à tout agent voulant exercer professionnellement des missions de sécurité privée. Cette carte, délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS), est conditionnée d'une part par le respect des conditions de moralité et d'autre part par le suivi d'une formation donnant aptitude professionnelle.

PROGRAMME :

SOCLE DE BASE : 41 HEURES

UV1: MODULE SECOURISME (14 heures)

- Gestion des premiers secours

UV 2: MODULE ENVIRONNEMENT JURIDIQUE (17 heures)

- Environnement juridique de la sécurité privée
- Connaître les principes de la République Française

UV 3: MODULE GESTION DES CONFLITS (5 heures)

- Gestion des risques et des situations conflictuelles

UV 4: MODULE STRATEGIQUE (5 heures)

- Transmission des consignes et informations

SPÉCIALITÉ : 134 HEURES

- Complément module ENVIRONNEMENT JURIDIQUE (5 heures)
- Complément module MODULE GESTION DES CONFLITS (9 heures)
- Complément module MODULE STRATEGIQUE (2 heures)

UV 5 : MODULE PREVENTION DES RISQUES D'INCENDIE (7 heures)

UV 6 : MODULE PROFESSIONNEL (7 heures)

UV 7 : MODULE SENSIBILISATION AUX RISQUES TERRORISTES (13 heures)

UV 8 : MODULE PROFESSIONNEL (45 heures)

UV 9 : MODULE PALPATION DE SECURITE ET INSPECTION DES BAGAGES (7 heures)

UV 10 : MODULE SURVEILLANCE PAR MOYENS ELECTRONIQUES DE SECURITE (7 heures)

UV 11: MODULE GESTION DES RISQUES (11 heures)

UV 12: MODULE EVENEMENTIEL SPECIFIQUE (7 heures)

UV 13 : MODULE GESTION DES SITUATIONS CONFLICTUELLES DEGRADEES (7 heures)

UV 14 : MODULE INDUSTRIEL SPECIFIQUE (7 heures)

Examen : 7 heures

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

Les formateurs disposent à minima :

- Pour les modules relatifs à la prévention des risques incendie, d'un diplôme SSIAP et des attestations de recyclage correspondantes
- Pour les modules SST, une attestation de formateur SST

Les formateurs disposent à minima, pour les modules relatifs à l'activité de surveillance générale et de gardiennage :

- Soit de 2 années d'exercice professionnel dans le domaine de l'activité concernée ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que d'une attestation de formation en tant que formateur
- Soit de 2 années d'exercice professionnel dans la formation aux activités privées de sécurité ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que du certificat de qualification professionnelle ou d'une certification professionnelle enregistrées au RNCP, de niveau IV minimum, relatif à l'activité concernée.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Salles équipées de vidéoprojecteurs, écran blanc et tableau blanc
- Tablettes individuelles pour l'examen QCU
- Support de cours individuel remis aux participants

ÉQUIPEMENTS ET EVALUATION

LISTE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

- Locaux permettant l'exercice de rondes de surveillance sur un parcours, d'une distance minimale de 100 mètres, avec pointeaux fixes et comprenant des escaliers, un parking, des couloirs, des salles et une zone permettant l'emploi d'extincteurs sur feux réels.
- Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe
- Blocs d'éclairage de sécurité
- Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels
- Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO²
- Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées
- Matériels nécessaires à l'obtention de l'habilitation INRS
- Mannequins nourrissons, enfants et adultes permettant la formation aux gestes de premiers secours
- Défibrillateur de formation automatique externe ou semi-automatique
- Cahier de suivi pour l'entretien sanitaire du matériel de secourisme
- Gants adaptés pour l'exercice des palpations de sécurité
- Magnétomètre (détecteur de métaux portatif)
- Engins pyrotechniques permettant la réalisation de mise en situation pratique pour leur neutralisation

MATÉRIELS PRÉSENTS DANS LE POSTE CENTRAL DE SÉCURITÉ PÉDAGOGIQUE :

- Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation.
- Système de pointage et d'enregistrement des rondes permettant d'organiser des exercices pratiques avec 10 points de contrôles et les points d'événement "incendie", "fuite d'eau" et "effraction".
- 3 appareils émetteur-récepteur dont un est équipé de la fonction protection du travailleur isolé (PTI) ou dispositif d'alarme pour travailleur isolé (DATI).
- 3 téléphones, et leur mode d'emploi, permettant de simuler une communication entre le poste de contrôle et un interlocuteur situé dans une pièce différente.
- une armoire à clés comportant différents types de moyen d'accès
- une centrale d'alarme intrusion ou un système analogue en état de fonctionnement reliée à différents types de détecteurs
- un système de vidéosurveillance
- un registre de consignes
- un registre de clés, de badges et de visiteurs
- un bloc de permis de feu
- un ordinateur permettant d'établir un compte-rendu, une main courante électronique, -un rapport d'anomalie fonctionnelle et permettant d'archiver les rondes effectuées sur les 4 dernières sessions de formation.
- Un modèle de main courante et de rapport d'anomalie en version papier

MATÉRIELS À DISPOSITION POUR LES MODULES SPÉCIFIQUES :

- Arme longue de type AK47 ou AKSU
- Arme de poing de type CZ ou Glock
- Arme blanche fictive en plastique de type couteau ou machette
- Munitions factices de calibre 7,62x39 - 5,56 ou 223 mm, 9 mm
- Garrots de dernière génération à cliquet de type REVMEDX TX2
- Garrots de dernière génération tourniquet de type C-A-T
- Kit médical de secourisme tactique d'urgence
- Matériels pour improviser un garrot (ceintures, vêtements, cravate) ou une entrave (vêtements...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Examen composé d'un QCU sur 14 UV et d'une épreuve pratique.

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Transmission des informations de réussites à l'ADEF pour l'obtention du Titre à Finalité Professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité.

Le suivi de la formation TFP APS et la réussite à l'examen vous permettent d'obtenir la carte professionnelle délivrée par le CNAPS afin d'exercer en tant qu'agent de sécurité privée.

Pas de recyclage obligatoire du diplôme, mais la carte professionnelle donne lieu à un recyclage obligatoire tous les 5 ans (formation MAC APS).

La sécurité est un enjeu majeur de notre société. Il est indispensable que les personnes évoluant dans notre secteur disposent des compétences et connaissances adaptées au contexte sécuritaire mondiale et à l'ensemble des menaces omniprésentes.

Telle sera la mission d'Orbisur Academy : accompagner, coacher, transmettre et former les collaborateurs du monde de la sûreté d'aujourd'hui et de demain.

La qualité des prestations des entreprises de sécurité privée repose sur la mobilisation de ressources humaines capable d'appréhender toutes les situations, aussi, dispenser un enseignement académique de haut niveau est un investissement majeur pour l'ensemble des protagonistes évoluant dans notre environnement.

Contribuer à rendre notre monde plus sûr est la mission de tous, et naturellement celle d'Orbisur Academy

CONTACT

 701 chemin de 4 chemins 06600 Antibes

 hello@academy.orbisur.com

 04 83 65 17 08



Une filiale de  NDIAYE
ENTREPRISES

Délais d'accès : Formations intra-entreprises, dates à définir conjointement.
Formations inter-entreprises selon le planning disponible sur le site internet ou sur demande par téléphone.
Programme V.1.0 - 25/06/2023

Mentions légales : ORBISUR ACADEMY | 701 chemin des quatre chemins ANTIBES 06600 | Numéro SIRET : 92191823100017 |
Numéro de déclaration d'activité : 93061028306 (auprès du préfet de région de : PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)
I SAS au capital de 10 000 €
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

PROGRAMME

MAC APS

Maintien et Actualisation des
Compétences Agent de
Prévention et de Sécurité –
34H

RECYCLAGE 



MODALITÉS DE FORMATION



Cette formation continue (Maintien et Actualisation des Compétences) s'inscrit dans le cadre du recyclage obligatoire permettant le renouvellement des demandes de Cartes Professionnelles des employés des métiers de la sécurité privée.



OBJECTIF

- Maintenir et actualiser les compétences d'agent de prévention et de sécurité
- Mettre à jour sa pratique professionnelle au regard de l'évolution réglementaire et technique
- Renouveler la validité de sa carte professionnelle délivrée par le CNAPS



PUBLIC

Le MAC APS est un recyclage obligatoire pour l'agent de sécurité afin de renouveler sa carte professionnelle

EFFECTIFS

1 - 12 personnes



PRÉ-REQUIS

Avoir sa carte professionnelle en cours de validité ou obtenir l'autorisation préalable d'accès à la formation délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) en cas de Carte Professionnelle périmée.



DURÉE

4 jours - 34 heures

3 jours - 27 heures pour les personnes titulaires d'un SST valide au moment du stage, ou d'un recyclage PSC datant de - 2 ans qui peuvent être dispensées à leur demande du suivi du module "gestes élémentaires de premiers secours"



TARIF

350,00 HT
420,00 TTC

DÉLAIS D'ACCÈS :

Le délai d'accès moyen à une formation MAC APS pour les personnes dont la carte professionnelle est périmée, est de 3 semaines, sous réserve de respecter le process d'entrée en formation et de posséder la condition tenant à la moralité.

AGRÈMENT :

Agrément CNAPS FOR-S1-2023-11-03-A-00101686 jusqu'au 03/11/2028.



Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez-nous pour plus d'information



Recyclage tous les 5 ans.

TEXTES DE RÉFÉRENCES :

Article du CNAPS mis à jour le 04/05/2023: "Depuis le 1er janvier 2018, vous êtes soumis à l'obligation de formation continue, prévue à l'article L 612-20-1 du code de la sécurité intérieure et aux articles R. 612-17, R. 622-15 et R. 625-8 du même code : pour obtenir le renouvellement de votre carte professionnelle, vous devez justifier du suivi d'un stage de maintien et d'actualisation des compétences (MAC), auprès d'un prestataire de formation titulaire d'une autorisation d'exercice délivrée par le CNAPS. Les anciens militaires, anciens gendarmes, anciens policiers et les réservistes de la Garde nationale sont également concernés."

PROGRAMME

PROGRAMME :

Evaluation pédagogique préalable et personnalisée : 10 questions réponses courtes.

MODULE 1 : GESTES ÉLÉMENTAIRES DE PREMIERS SECOURS

- Intervenir face à une situation d'accident - Durée : 7 heures
- Possibilité de dispense de ce module sur demande et sur présentation d'un certificat SST valide.

MODULE 2 : CADRE JURIDIQUE D'INTERVENTION DE L'AGENT PRIVÉ DE SÉCURITÉ

- Actualisation des connaissances relatives aux grands principes en cadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle. - Durée : 4 heures
- Principes de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité, non-discrimination, liberté de conscience, prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine, symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et respect qui leur est dû ; État de droit et le respect de l'ordre public. Durée : 3 heures

MODULE 3 : COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES GÉNÉRALES

- Gérer les conflits - Maîtriser les mesures d'inspection filtrage Durée : 7 heures

MODULE 4 : COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES SPÉCIFIQUES PRÉVENTION DES RISQUES TERRORISTES

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes - Connaître les niveaux de risques associés
- Connaître les différents matériels terroristes - Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité
- Se protéger soi-même - Protéger - Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
- Faciliter l'intervention des forces de l'ordre
- Sécuriser une zone
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
- Notions de secourisme « tactique »
- Alerter les secours

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

Les formateurs disposent à minima :

- Pour les modules relatifs à la prévention des risques incendie, d'un diplôme SSIAP et des attestations de recyclage correspondantes
- Pour les modules SST, d'une attestation de formateur SST
- Pour les modules relatifs à l'activité de surveillance générale et de gardiennage : Soit de 2 années d'exercice professionnel dans le domaine de l'activité concernée ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que d'une attestation de formation en tant que formateur - Soit de 2 années d'exercice professionnel dans la formation aux activités privées de sécurité ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que du certificat de qualification professionnelle ou d'une certification professionnelle enregistrées au RNCP, de niveau IV minimum, relatif à l'activité concernée

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Salles équipées de vidéoprojecteurs, écran blanc et tableau blanc ;
- Support de cours individuel remis aux participants

MOYENS PÉDAGOGIQUES

LISTE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

- Locaux permettant l'exercice de rondes de surveillance sur un parcours, d'une distance minimale de 100 mètres, avec pointeaux fixes et comprenant des escaliers, un parking, des couloirs, des salles et une zone permettant l'emploi d'extincteurs sur feux réels.
- Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe.
- Blocs d'éclairage de sécurité.
- Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels.
- Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO².
- Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées.
- Matériels nécessaires à l'obtention de l'habilitation INRS.
- Mannequins nourrissons, enfants et adultes permettant la formation aux gestes de premiers secours.
- Défibrillateur de formation automatique externe ou semi-automatique.
- Cahier de suivi pour l'entretien sanitaire du matériel de secourisme.
- Gants adaptés pour l'exercice des palpations de sécurité.
- Magnétomètre (détecteur de métaux portatif).
- Engins pyrotechniques permettant la réalisation de mise en situation pratique pour leur neutralisation.

MATÉRIELS PRÉSENTS DANS LE POSTE CENTRAL DE SÉCURITÉ PÉDAGOGIQUE :

- Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation.
- Système de pointage et d'enregistrement des rondes permettant d'organiser des exercices pratiques avec 10 points de contrôles et les points d'événement "incendie", "fuite d'eau" et "effraction".
- 3 appareils émetteur-récepteur dont un est équipé de la fonction protection du travailleur isolé (PTI) ou dispositif d'alarme pour travailleur isolé (DATI).
- 3 téléphones, et leur mode d'emploi, permettant de simuler une communication entre le poste de contrôle et un interlocuteur situé dans une pièce différente.
- Une armoire à clés comportant différents types de moyen d'accès.
- Une centrale d'alarme intrusion ou un système analogue en état de fonctionnement reliée à différents types de détecteurs.
- Un système de vidéosurveillance.
- Un registre de consignes.
- Un registre de clés, de badges et de visiteurs.
- Un bloc de permis de feu.
- Un ordinateur permettant d'établir un compte-rendu, une main courante électronique, un rapport d'anomalie fonctionnelle et permettant d'archiver les rondes effectuées sur les 4 dernières sessions de formation.
- Un modèle de main courante et de rapport d'anomalie en version papier.

MATÉRIELS PRÉSENTS DANS LE POSTE CENTRAL DE SÉCURITÉ PÉDAGOGIQUE :

- Arme longue de type AK47 ou AKSU.
- Arme de poing de type CZ ou Glock.
- Arme blanche fictive en plastique de type couteau ou machette.
- Munitions factices de calibre 7,62x39 - 5,56 ou 223 mm, 9 mm.
- Garrots de dernière génération à cliquet de type REVMEDX TX2.
- Garrots de dernière génération tourniquet de type C-A-T.
- Kit médical de secourisme tactique d'urgence.
- Matériels pour improviser un garrot (ceintures, vêtements, cravate) ou une entrave (vêtements).

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Présence sur l'intégralité de la formation et évaluation tout au long de la formation.

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Attestation de suivi d'un stage MAC APS en fin de formation.

La sécurité est un enjeu majeur de notre société. Il est indispensable que les personnes évoluant dans notre secteur disposent des compétences et connaissances adaptées au contexte sécuritaire mondiale et à l'ensemble des menaces omniprésentes.

Telle sera la mission d'Orbisur Academy : accompagner, coacher, transmettre et former les collaborateurs du monde de la sûreté d'aujourd'hui et de demain.

La qualité des prestations des entreprises de sécurité privée repose sur la mobilisation de ressources humaines capable d'appréhender toutes les situations, aussi, dispenser un enseignement académique de haut niveau est un investissement majeur pour l'ensemble des protagonistes évoluant dans notre environnement.

Contribuer à rendre notre monde plus sûr est la mission de tous, et naturellement celle d'Orbisur Academy

CONTACT

 701 chemin de 4 chemins 06600 Antibes

 hello@academy.orbisur.com

 04 83 65 17 08



Une filiale de  NDIAYE
ENTREPRISES

Délais d'accès : Formations intra-entreprises, dates à définir conjointement.
Formations inter-entreprises selon le planning disponible sur le site internet ou sur demande par téléphone.
Programme V.1.0 - 25/06/2023

Mentions légales : ORBISUR ACADEMY | 701 chemin des quatre chemins ANTIBES 06600 | Numéro SIRET : 92191823100017 |
Numéro de déclaration d'activité : 93061028306 (auprès du préfet de région de : PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)
I SAS au capital de 10 000 €
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

PROGRAMME

GESTION DES CONFLITS

FORMATION INITIALE



MODALITÉS DE FORMATION



POUR QUI ?

Cette formation s'adresse aux personnes confrontées dans leur activité à la possibilité de survenance de conflits ou d'une situations de crise, et nécessitant de mettre en œuvre des connaissances pour les prévenir et/ou les résoudre.



OBJECTIF

- Être capable d'analyser les comportements conflictuels
- Être capable de résoudre un conflit
- Être capable de gérer une situation conflictuelle



PUBLIC

Tout public

EFFECTIFS

4 à 10 personnes



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis
nécessaire.



DURÉE

1 jours - 07
heures



TARIF

100,00 € HT
120,00 € TTC

DÉLAIS D'ACCÈS :

48H à deux mois en fonction du financement demandé.



Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez-nous pour plus d'information.

PROGRAMME

PROGRAMME :

MODULE DE GESTION DES CONFLITS

Connaitre :

- Les origines des conflits
- Les différents types de conflits
- La stimulation et les motivations des conflits
- Les étapes d'un conflit
- Les mesures de prévention des éléments déclencheurs du conflit
- Traiter une agression verbale
- Gérer les émotions
- Adopter des techniques verbales
- Intervenir par étapes
- Adopter une posture, un regard et une gestuelle adaptés.

MODULE GESTION DES RISQUES ET DES SITUATIONS CONFLICTUELLES

Evaluation de la dangerosité du conflit :

- Savoir gérer le conflit
- Savoir gérer les conséquences du conflit.

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

Formateur disposant de l'expérience et des compétences pour dispenser l'ensemble des modules de formation.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Vidéo projecteur et ordinateur
- Supports de cours
- Mises en situation, jeux de rôles
- Questions/réponses

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Test QCU
- Exercices de mise en situation pratique

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Attestation de suivi de formation Gestion de Conflits

SUITES DE PARCOURS ET DEBOUCHÉS :

Agent de sécurité, médiateur..



La sécurité est un enjeu majeur de notre société. Il est indispensable que les personnes évoluant dans notre secteur disposent des compétences et connaissances adaptées au contexte sécuritaire mondiale et à l'ensemble des menaces omniprésentes.

Telle sera la mission d'Orbisur Academy : accompagner, coacher, transmettre et former les collaborateurs du monde de la sûreté d'aujourd'hui et de demain.

La qualité des prestations des entreprises de sécurité privée repose sur la mobilisation de ressources humaines capable d'appréhender toutes les situations, aussi, dispenser un enseignement académique de haut niveau est un investissement majeur pour l'ensemble des protagonistes évoluant dans notre environnement.

Contribuer à rendre notre monde plus sûr est la mission de tous, et naturellement celle d'Orbisur Academy

CONTACT

 701 chemin de 4 chemins 06600 Antibes

 hello@academy.orbisur.com

 04 83 65 17 08



Une filiale de  NDIAYE
ENTREPRISES

Délais d'accès : Formations intra-entreprises, dates à définir conjointement.
Formations inter-entreprises selon le planning disponible sur le site internet ou sur demande par téléphone.
Programme V.1.0 - 25/06/2023

Mentions légales : ORBISUR ACADEMY | 701 chemin des quatre chemins ANTIBES 06600 | Numéro SIRET : 92191823100017 |
Numéro de déclaration d'activité : 93061028306 (auprès du préfet de région de : PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)
I SAS au capital de 10 000 €
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

**AUTRES
FORMATIONS
POUR
AO**

ECO

PROGRAMME

FORMATION

Sensibilisation à
l'écoconduite sur simulateur

Formation Initiale



WWW.ORBISUR.COM

MODALITÉS DE FORMATION



A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de
Développer la sécurité au volant en intégrant la notion d'écoconduite.
D'appliquer au quotidien des mesures de sécurité pour diminuer le risque d'accident.



OBJECTIF

- Permettre aux entreprises de s'engager dans une démarche d'économie d'énergie
- Permettre aux salariés de mieux connaître et appréhender correctement leur véhicule
- Appréhender les enjeux environnementaux et financiers liés à l'éco-conduite
- Sensibilisation à exercer une conduite fluide et ainsi contrôler la consommation de son véhicule thermique ou électrique



PUBLIC

Public cible
Salariés d'entreprise ou agents de collectivités
Chauffeur poids lourd Commercial, VRP
Chauffeur transport marchandise ou de personnes



PRÉ-REQUIS

Permis B
Savoir lire, écrire et parler le français.



DURÉE

7 heures



TARIF

Nous contacter

EFFECTIFS

1 - 10 personnes

TEXTES DE RÉFÉRENCE :

Code de la route Préconisations du Ministère de la Transition Ecologique et des Transports.

DÉLAIS D'ACCÈS :

48h à deux mois en fonction du financement demandé

ACCESSIBILITÉ :

Formation nécessitant un certificat médical d'aptitude - formulaire à demander à hello@academy.orbisur.com

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

Formateur qualifié



Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez-nous pour plus d'information

PROGRAMME

PROGRAMME :

Il s'agit d'un enseignement théorique et pratique comprenant les modules suivants :

MODULE 1 :

- Préparation du conducteur (fatigue, influence des psychotropes, stress)
- Préparation du véhicule et du trajet (organisation et itinéraires)
- Importance de l'attention sur la route (téléphone, fatigue, alcool)
- Gérer une situation à risque plutôt que la subir
- Temps de réaction et distances d'arrêt en fonction des conditions météorologiques
- Importance de l'anticipation et distances de sécurité

MODULE 2 :

- Optimisation de la conduite ou Eco-conduite (diminuer les consommations, sans augmenter le temps de trajet)
- 10 règles de l'éco conduite
- Quizz Eco conduite

MODULE 3 :

- Cas pratiques et parcours de stress
- Utilisation d'un simulateur (192 cm x 125 cm – pds 280 kg)
- Parcours en ville, mise en application des différents concepts de la formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Exercices pratiques de simulation de conduite sur différents parcours
- Support de formation sensibilisation à l'éco-conduite sur simulateur pour les entreprises
- Auto-évaluation préalable en amont de la formation
- Évaluation des acquis en fin de formation

- Salle de formation équipée (tableau blanc, vidéoprojecteur, simulateur de conduite DEVELTER) • Support pédagogique remis au stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Exercices de mise en situation sur outil de simulation
- QCM et test d'évaluation



La sécurité est un enjeu majeur de notre société. Il est indispensable que les personnes évoluant dans notre secteur disposent des compétences et connaissances adaptées au contexte sécuritaire mondiale et à l'ensemble des menaces omniprésentes.

Telle sera l'apostolat d'Orbisur Academy : accompagner, coacher, transmettre et former les collaborateurs du monde de la sûreté d'aujourd'hui et de demain.

La qualité des prestations des entreprises de sécurité privée repose sur la mobilisation de ressources humaines capable d'appréhender toutes les situations, aussi, dispenser un enseignement académique de haut niveau est un investissement majeur pour l'ensemble des protagonistes évoluant dans notre environnement.

Contribuer à rendre notre monde plus sûr est la mission de tous, et naturellement celle d'Orbisur Academy

CONTACT

 701 chemin de 4 chemins 06600 Antibes

 hello@academy.orbisur.com

 04 83 65 17 08





PROGRAMME

FORMATION POUR LA SÉCURITÉ ET LA SÛRETÉ DES ŒUVRES D'ART

Spécificités de l'agent de
sécurité exerçant dans un
musée

Formation Initiale



WWW.ORBISUR.COM

MODALITÉS DE FORMATION

OBJECTIF



- Acquérir des fondamentaux pour aborder les œuvres dans leurs spécificités.
- Identifier les risques et les besoins selon les types de collections et leur contexte.
- Connaître et appliquer les grands principes de déplacement des œuvres.
- Sélectionner les principaux matériaux utilisés pour le transport.
- Être en mesure de s'adapter à chaque objet en fonction de son état et de ses caractéristiques physiques.
- Pratiquer une veille sanitaire (infestations biologiques, problèmes climatiques), définir des objectifs clairs en fonction du contexte.
- Organiser ses interventions et s'exercer.



PUBLIC

Professionnels de la sécurité privée affectés aux musées.

Conservateurs et personnels des musées.

Toute personne impliquée dans la protection et la conservation des œuvres d'art



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire



Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez-nous pour plus d'information



DURÉE

3 jours (6 heures par jour, soit 18 heures au total)



TARIF

Nous contacter

DÉLAIS D'ACCÈS

48h à deux mois en fonction du financement demandé

EFFECTIFS

Groupe de 15 à 20 participants pour favoriser les échanges et les exercices pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Un exercice individuel permettra au participant de mobiliser les notions acquises pendant la formation. Il s'agit d'une mise en situation avec un problème à résoudre pour lequel l'apprenant propose une solution personnelle détaillée.

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

Formateurs expérimentés dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine, l'entretien et la manipulation des œuvres.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Alternance d'apports théoriques, de mises en situation pratiques, de réflexion de groupe.

MATERIELS PÉDAGOGIQUES :

- Supports de cours : présentations PowerPoint, manuels de formation, fiches pratiques.
- Matériel : équipements de sécurité, systèmes de surveillance, outils de conservation.
- Ateliers pratiques : exercices de simulation, études de cas, visites de musées.

PROGRAMME

JOUR 1 : INTRODUCTION ET PRINCIPES DE BASE

Matin : Sensibilisation aux notions de conservation préventive et suivi de l'état de la collection

1.Introduction à la conservation préventive :

- Importance de la conservation préventive pour les musées et le patrimoine culturel.
- Objectifs de la conservation préventive et impact sur la préservation à long terme des œuvres d'art.

2.Connaissance des Œuvres d'art :

- Comprendre les composants des œuvres d'art : matériaux organiques, inorganiques et composites.
- Identifier les vulnérabilités des œuvres : impact de l'environnement, types d'altérations, sensibilité des matériaux.
- Présentation d'exemples concrets de dégradations et de mesures de conservation réussies.

Après-midi : savoir protéger les Œuvres

1.Adaptation du lieu de conservation :

- Techniques de contrôle de la température et des variations hygrométriques.
- Méthodes de contrôle de la lumière et des polluants.
- Identification des principaux agents de détérioration bactériologique.

2.Atelier en petits groupes :

- **Réflexion sur des problématiques spécifiques** : identification des sources de risque ou de réussite.
- Discussions et solutions pratiques pour améliorer la conservation des collections.

3.Missions de sécurité générale et sûreté des Œuvres d'Art :

- **Rondes de surveillance** : Mise en pratique des rondes régulières pour vérifier l'intégrité des lieux et identifier les situations à risque.
- **Contrôle d'accès** : Exercices pratiques de contrôle des entrées et sorties des visiteurs et du personnel.
- **Surveillance vidéo** : Utilisation des systèmes de vidéosurveillance pour détecter toute activité suspecte ou non autorisée.

JOUR 2 : APPORTS THÉORIQUES ET MISES EN SITUATION

Matin : Organiser une Intervention d'Urgence

1.Élaboration d'un plan d'urgence :

- Étapes d'élaboration d'un plan d'urgence pour la sauvegarde des collections.
- Les éléments constitutifs d'un plan d'urgence.
- Intégration de la sauvegarde des collections dans un plan général d'intervention.

2.Mesures et traitements post-sinistre :

- Principales mesures pour réduire les conséquences d'un sinistre sur les collections.
- Traitements préventifs et curatifs à appliquer immédiatement après un sinistre.



PROGRAMME SUITE

Après-midi : Coordination et fonctions internes

Coordination avec les acteurs extérieurs :

1. Identification et rôles des différents acteurs extérieurs (pompiers, services de secours, experts en conservation).

2. Organisation des fonctions internes :

- Rôles et responsabilités des membres de l'équipe interne.
- Planification et gestion des ressources en cas d'urgence.

3. Missions de Sécurité des Œuvres d'Art et Prévention Incendie :

- Protection des expositions : Exercices pratiques pour protéger les œuvres exposées contre les vols et les dommages.
- Inspection des équipements : Vérification pratique du bon fonctionnement des extincteurs, alarmes incendie et systèmes de sprinklers.
- Plans d'évacuation : Mise en œuvre des plans d'évacuation en cas d'incendie.

JOUR 3 : PRATIQUES DE DÉPLACEMENT ET VEILLE SANITAIRE

Matin : Techniques de déplacement des objets

1. Principes de déplacement des Œuvres d'art :

- Techniques sûres et appropriées pour déplacer des œuvres d'art.
- Sélection et utilisation des principaux matériaux pour le transport des œuvres.

Atelier pratique :

Exercices pratiques de manipulation et de transport des œuvres.

Après-midi : Veille sanitaire et gestion de zone sinistrée

1. Organisation des équipes et premières mesures dans une zone sinistrée :

- Structuration des équipes d'intervention et premières mesures à prendre dans une zone sinistrée.

2. Evacuation des Collections :

- Méthodes d'évacuation des collections : filières de tri, mise en caisse, traçabilité des déplacements.

3. Réception et traitement des collections en atelier :

- Procédures de réception des collections évacuées.
- Premiers traitements à effectuer sur les œuvres en atelier pour prévenir les dommages supplémentaires.

4. Missions de sécurité générale et prévention incendie :

- Rondes de surveillance et veille sanitaire : Exercices de surveillance régulière et de contrôle des conditions environnementales.
- Simulations et exercices d'évacuation : Participation aux exercices d'évacuation et aux simulations d'incidents.

PROGRAMME

CQP PSGE

Certificat de Qualification
Professionnelle – Participer aux
Activités Privées de Sécurité
des Grands Evénements

FORMATION INITIALE



MODALITÉS DE FORMATION



Le CQP PSGE répond aux besoins de sécurité privée liés à l'organisation des besoins suscités par tous les événements ponctuels ou périodiques rassemblant plus de 300 personnes.



OBJECTIF

- Acquérir les connaissances et compétences règlementaires et techniques d'agent de prévention et de sécurité dans le domaine de l'événementiel
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques professionnelles
- Obtenir une carte professionnelle délivrée par le CNAPS pour l'activité de surveillance dans l'événementiel (limitée dans le temps)

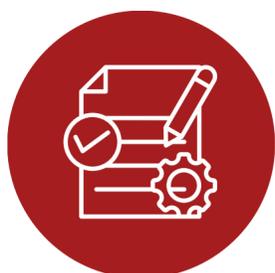


PUBLIC

Tout public

EFFECTIFS

4 à 12 personnes



PRÉ-REQUIS

- Autorisation préalable délivrée par le CNAPS pour l'activité concernée
- Connaissance de la langue française, capacité à rédiger un compte-rendu par oral et par écrit (niveau test B1 du Cadre européen de référence pour les langues), savoir compter.
- Pour les ressortissants étrangers hors Union Européenne, le titre de séjour doit avoir été délivré depuis au moins 5 ans pour le territoire français.



DURÉE

106 heures + examen - 16 jours



TARIF

A RAJOUTER

DÉLAIS D'ACCÈS :

48h à deux mois en fonction du financement demandé.

 Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez-nous pour plus d'information

TEXTES DE RÉFÉRENCES :

Fiche Répertoire Spécifique RS6214.

PROGRAMME

PROGRAMME :

Le programme est conforme du décret du 13 mai 2022 et eu référentiel ADEF.
Il est composé de UV.

- **UV1** - Module secourisme - durée 14 heures
- **UV2** - Module juridique - durée 16 heures
- **UV3** - Module gestions des conflits - durée 14 heures
- **UV4** - Module stratégique - durée 6 heures
- **UV6** - Modalité d'appréhension aux cours de l'exercice du métier - durée 7 heures
- **UV7** - Module sensibilisation au risque terroriste - durée 13 heures
- **UV8** - Module professionnel - durée 15 heures
- **UV9** - Module palpation de sécurité et inspection des bagages- durée 7 heures
- **UV12** - Module événementiel spécifique - durée 7 heures
- **UV13** - Module gestion de situation conflictuelles dégradées - 7 heures

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

Les formateurs disposent à minima :

- Pour les modules relatifs à la prévention des risques incendie, d'un diplôme SSIAP et des attestations de recyclage correspondantes
- Pour les modules SST, une attestation de formateur SST

Les formateurs disposent à minima, pour les modules relatifs à l'activité de surveillance générale et de gardiennage :

- Soit de 2 années d'exercice professionnel dans le domaine de l'activité concernée ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que d'une attestation de formation en tant que formateur
- Soit de 2 années exercice professionnel dans la formation aux activités privées de sécurité ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que du certificat de qualification professionnelle ou d'une certification professionnelle enregistrées au RNCP, de niveau IV minimum, relatif à l'activité concernée

LISTE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

- Locaux permettant l'exercice de rondes de surveillance sur un parcours, d'une distance minimale de 100 mètres, avec pointeaux fixes et comprenant des escaliers, un parking, des couloirs, des salles et une zone permettant l'emploi d'extincteurs sur feux réels.
- Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe
- Blocs d'éclairage de sécurité
- Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels
- Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO²
- Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées
- Matériels nécessaires à l'obtention de l'habilitation INRS
- Mannequins nourrissons, enfants et adultes permettant la formation aux gestes de premiers secours
- Défibrillateur de formation automatique externe ou semi-automatique
- Cahier de suivi pour l'entretien sanitaire du matériel de secourisme
- Gants adaptés pour l'exercice des palpations de sécurité
- Magnétomètre (détecteur de métaux portatif)
- Engins pyrotechniques permettant la réalisation de mise en situation pratique pour leur neutralisation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

MATÉRIELS PRÉSENTS DANS LE POSTE CENTRAL DE SÉCURITÉ PÉDAGOGIQUE :

- Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation.
- Système de pointage et d'enregistrement des rondes permettant d'organiser des exercices pratiques avec 10 points de contrôles et les points d'événement "incendie", "fuite d'eau" et "effraction".
- 3 appareils émetteur-récepteur dont un est équipé de la fonction protection du travailleur isolé (PTI) ou dispositif d'alarme pour travailleur isolé (DATI).
- 3 téléphones, et leur mode d'emploi, permettant de simuler une communication entre le poste de contrôle et un interlocuteur situé dans une pièce différente.
- Une armoire à clés comportant différents types de moyen d'accès.
- Une centrale d'alarme intrusion ou un système analogue en état de fonctionnement reliée à différents types de détecteurs.
- Un système de vidéosurveillance.
- Un registre de consignes.
- Un registre de clés, de badges et de visiteurs.
- Un bloc de permis de feu.
- Un ordinateur permettant d'établir un compte-rendu, une main courante électronique, un rapport d'anomalie fonctionnelle et permettant d'archiver les rondes effectuées sur les 4 dernières sessions de formation.
- Un modèle de main courante et de rapport d'anomalie en version papier.

MATÉRIELS À DISPOSITION POUR LES MODULES SPÉCIFIQUES :

- Arme longue de type AK47 ou AKSU.
- Arme de poing de type CZ ou Glock.
- Arme blanche fictive en plastique de type couteau ou machette.
- Munitions factices de calibre 7,62x39 - 5,56 ou 223 mm, 9 mm.
- Garrots de dernière génération à cliquet de type REVMEDX TX2.
- Garrots de dernière génération tourniquet de type C-A-T.
- Kit médical de secourisme tactique d'urgence.
- Matériels pour improviser un garrot (ceintures, vêtements, cravate) ou une entrave (vêtements).

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Examen composé d'un QCU sur 8 UV et d'une épreuve de mise en situation pratique.

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Attestation de formation équipier de première intervention.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :

Agent de Prévention et de Sécurité dans le domaine de l'événementiel.

La sécurité est un enjeu majeur de notre société. Il est indispensable que les personnes évoluant dans notre secteur disposent des compétences et connaissances adaptées au contexte sécuritaire mondiale et à l'ensemble des menaces omniprésentes.

Telle sera la mission d'Orbisur Academy : accompagner, coacher, transmettre et former les collaborateurs du monde de la sûreté d'aujourd'hui et de demain.

La qualité des prestations des entreprises de sécurité privée repose sur la mobilisation de ressources humaines capable d'appréhender toutes les situations, aussi, dispenser un enseignement académique de haut niveau est un investissement majeur pour l'ensemble des protagonistes évoluant dans notre environnement.

Contribuer à rendre notre monde plus sûr est la mission de tous, et naturellement celle d'Orbisur Academy

CONTACT

 701 chemin de 4 chemins 06600 Antibes

 hello@academy.orbisur.com

 04 83 65 17 08



Une filiale de  NDIAYE
ENTREPRISES

Délais d'accès : Formations intra-entreprises, dates à définir conjointement.
Formations inter-entreprises selon le planning disponible sur le site internet ou sur demande par téléphone.
Programme V.1.0 - 25/06/2023

Mentions légales : ORBISUR ACADEMY | 701 chemin des quatre chemins ANTIBES 06600 | Numéro SIRET : 92191823100017 |
Numéro de déclaration d'activité : 93061028306 (auprès du préfet de région de : PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)
I SAS au capital de 10 000 €
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.